

LE PETIT BILLANTIN



*Un Prince charmant
venu du ciel !!!*

Une exceptionnelle et surprenante visite
pour tous les Billantins



N°21 Juin 2011

Éditorial du Maire



Sommaire

Éditorial du Maire	2
Biliuscopie	3-10
Économie	11-13
Tourisme	13-14
Environnement	14-18
Culture	19-20
Vie associative	21-34
Infos diverses	35
Calendrier des fêtes	36



Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi et mardi : de 16 h 00 à 18 h 30
Jeudi : de 8 h 30 à 11 h 30
et de 16 h 00 à 18 h 30
Samedi : de 8 h 30 à 12 h 00
Permanences de M. le Maire
Sur rendez-vous
Téléphone : 04 76 06 62 41
Télécopie : 04 76 06 67 15
e-mail : mairie.biliieu@paysvoironnais.com
Site : www.mairie-biliieu.fr

Directeur de la publication :
Jacques Mercatello, Maire de Biliieu
Coordination : Christian Mazet,
C.E.C.I.L.L.E.S.

Tirage : 650 exemplaires
Dépôt légal : 2^e trimestre 2011

Conception et réalisation :
Éditions Cheneval
1 Route d'Arpigny - 74250 Fillinges
Tél. : 04 50 36 45 63
E-mail : editionscheneval@orange.fr

« Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un seul but commun : l'épanouissement de chacun dans les respects des différences. »

Françoise Dolto

Le revoilà enfin ce Petit Billantin que chacun attendait avec impatience. Après une petite année de repos, il est de retour subissant du même coup une cure de jouvence. Comme chaque année à pareille époque, ce nouveau numéro du Petit Billantin est en grande partie consacré aux finances.

Durant cette période, nous avons accompli toutes les missions que nous nous étions engagées à réaliser auprès de vous et il est vrai quelque fois avec un peu de souffrance. Mais nous avons tenu bon et aujourd'hui nous sommes encore plus forts car nous avons résisté à des pressions, mettant au profit de nos réalisations toute notre expérience.

Pour cette nouvelle mouture de notre journal municipal, j'ai souhaité faire appel à un professionnel de la communication. On m'a souvent reproché de ne pas communiquer suffisamment. Pour moi la communication doit être la plus juste possible, la « langue de bois » ne m'intéresse pas. La déformation d'information en faveur d'un modèle de contestation urbaine ne doit pas exister dans nos petites communes. Alors à quoi correspond la présence de nouveaux arrivants au sein d'un journal d'opposition ? Avant de se lancer dans la contestation ou la revendication, ne doivent-ils prendre le temps de l'analyse en apprenant et comprenant l'histoire de la commune ?

Nous avons donc consacré toute notre énergie pour que les dossiers que nous avons ouverts se poursuivent. C'est le cas de notre Plan Local d'Urbanisme. Un PLU qui se terminera bientôt d'ici la fin de l'année après de multiples réunions de commissions et de présentations publiques. Un projet qui laisse énormément de place aux développements agricoles ainsi qu'aux zones naturelles. Dans le prochain numéro du Petit Billantin, nous consacrerons un article spécifique à ce sujet. Nous avons pris la décision, en accord avec nos communes voisines de suivre la commune de Charavines dans sa proposition de reprendre la gestion du multi-accueil, de participer aux différents comités de pilotage et enfin d'accepter la création sur Paladru d'une nouvelle structure d'accueil.

Parmi les projets nouveaux, nous réaliserons au cours du second semestre de cette année la réfection de la toiture de notre église rendue nécessaire par son ancienneté et l'apparition d'insectes xylophages suite à des infiltrations d'eau. Un projet que nous avons réussi à financer grâce à une subvention inespérée du Conseil Général. Nous poursuivons nos efforts pour la sécurité de nos routes en réalisant prochainement des aménagements de sécurité sur la route de Montferrat et en travaillant sur le dossier de la route de Charavines, une route dont la réglementation routière a changé avec une réduction de la vitesse autorisée. Les projets d'aménagements touristiques sont au centre de nos débats avec des questions sur les développements que nous envisageons de donner à notre camping ainsi qu'au terrain reçu en donation de Monsieur Maurice EZEQUE au site « Le Golfe » à Larchat. Enfin, j'ai préempté au nom de la commune un terrain situé au centre de notre village. Ce projet nous permettra d'accroître les possibilités de création d'un véritable centre de notre village.

Comme vous le constatez, nous ne sommes pas restés abattus par les événements, ni même les bras croisés durant tout ce temps. Nous avons poursuivi inlassablement tous nos travaux même pendant l'absence de l'adjoint à la communication et au tourisme pour des raisons médicales et donc de santé. C'est bien là le signe de notre volonté de toujours bien faire dans l'esprit de toujours mieux vous satisfaire.

Nous nous retrouverons à la rentrée. En attendant, je vous souhaite un très bon été, de bonnes vacances, ensoleillées et chaleureuses.

Jacques Mercatello
Votre Maire

Finances

Le vote du budget communal est l'un des événements forts de la vie d'une Mairie. Concrètement, tous les secteurs d'intervention de la commune, en prise directe avec la vie quotidienne des billantins, sont intéressés. Aussi, devant l'aspiration de chaque concitoyen à voir l'argent public utilisé avec une forte exigence de bon rapport « coût efficacité », j'ai décidé, cette année encore, d'informer l'ensemble des billantines et billantins, de façon claire et compréhensible, sur les activités et la situation financière de la commune. Les efforts porteront en 2011 sur une gestion qualitative, dans le but de stabiliser le poids de la fiscalité locale.

Compte Administratif 2010

Section de fonctionnement

L'année 2010 a été marquée par une stabilisation des dépenses de fonctionnement (658 000 €) par rapport à l'année 2009 (651 000 €) mais grâce toujours à une bonne maîtrise de certaines charges de gestion courante et financière, nous constatons une baisse de 3 % par rapport aux dépenses de fonctionnement budgétées...

Les recettes de fonctionnement (816 000 €) ont connu en 2010 une augmentation par rapport à l'année 2009 (800 000 €) et grâce à une judicieuse utilisation des aides de l'État nous avons pu bénéficier d'une dotation complémentaire par rapport à celles prévues au budget de l'année 2010 qui représente une augmentation de plus de 2 % des recettes de fonctionnement.

Le résultat de la section de fonctionnement pour l'année 2010 se clôture donc par un excédent de 161 000 € en hausse de 9,2 % par rapport à l'année 2009.

Section d'investissement

Dans l'ensemble, les investissements prévus au budget primitif ont été réalisés à hauteur de 279 000 €. D'autres investissements sont en cours de réalisation et dont les dépenses apparaîtront sur l'exercice 2011 ou encore font l'objet de provisions pour grosses dépenses d'investissement à venir comme notamment la réfection de voiries communales.

Les recettes d'investissement (168 000 €) sont en ligne par rapport aux sommes attendues au budget 2010.

Le résultat de la section d'investissement 2010 enregistre un déficit de 6 000 €.

Conclusion de l'année 2010

L'année 2010 se traduit par un excédent de 155 000 € et un résultat cumulé à fin 2010 de 160 000 €

Budget 2011

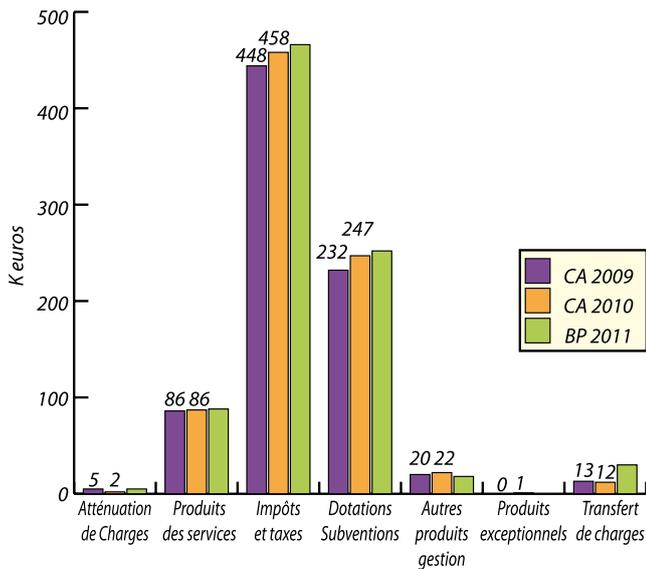
Comme chacun sait, l'argent ne fait pas le bonheur, mais est le nerf de toute politique digne de ce nom.

Le vote du budget communal constitue l'acte principal par lequel les collectivités traduisent dans les faits leurs engagements. J'ai, pour ma part, l'honneur de vous en rendre compte chaque année, ce que je fais toujours avec plaisir en vous présentant les grandes lignes, la philosophie et les contraintes de notre budget primitif pour 2011.

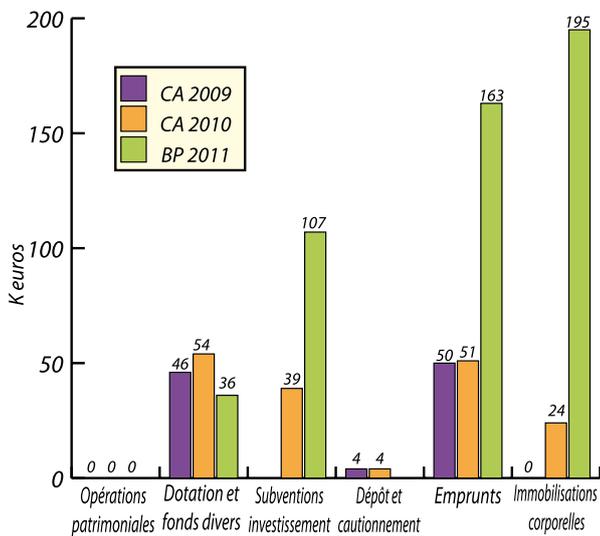
Notre budget s'élève à 1 599 900 € dont 883 900 € pour l'investissement et 716 000 € de fonctionnement. Si le budget de fonctionnement est a priori stable et prévisible, la maîtrise de certains postes peut échapper à l'autorité communale. Tel est le cas de certaines recettes gérées par l'État et la communauté d'agglomération. Il faut donc veiller, par une rigoureuse maîtrise des dépenses, à dégager au moins l'autofinancement brut nécessaire au remboursement de la dette.

Il faut savoir tout d'abord que la marge de manœuvre des communes de taille petite ou moyenne comme la nôtre, est relativement étroite, surtout lorsque les taux d'imposition se situent au-dessus des moyennes et que l'endettement par habitant est déjà conséquent. Bon gré mal gré, les maires sont devenus de vrais experts financiers, qui définissent des stratégies précises en fonction des dépenses à engager.

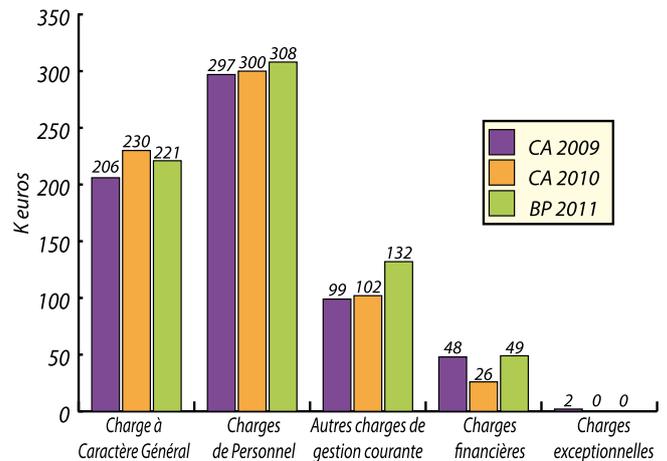
En préambule, avant de présenter les principales lignes budgétaires et afin d'éviter toute ambiguïté ou qui-proquo, sachez que nous continuons à maîtriser nos dépenses de fonctionnement tout en ayant conscience que nos recettes restent encore stables. Nous adoptons toujours une « politique de gestion de bon père de famille », si vous me permettez l'expression. En effet, nous ne pourrions bientôt plus compter sur une augmentation des aides de l'intercommunalité mais plutôt vers une suppression de l'attribution de compensation et une diminution de la dotation de solidarité com-



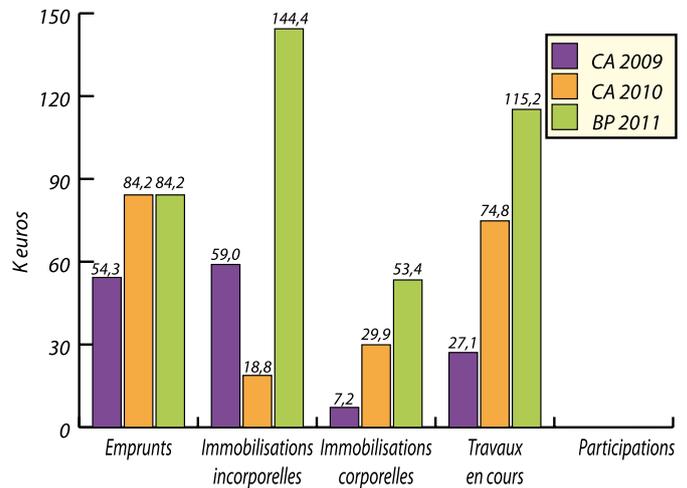
Recette de Fonctionnement



Recette d'Investissement



Dépense de Fonctionnement



Dépense d'Investissement

munautaire. Pour compenser ce manque de recettes attendu et dans la mesure où nous nous devons de respecter nos engagements de sécurité et de développement de notre centre bourg et la survenance inattendue d'une réfection de la toiture de notre église, j'ai demandé au conseil municipal l'application d'une augmentation de la fiscalité locale.

Comme vous le savez, notre commune se désendette d'année en année et nous devons en tenir compte dans nos orientations budgétaires car notre budget est constitué par le remboursement des annuités d'emprunts contractés que nous maîtrisons et qui représentent après la masse salariale, le plus gros poste de dépense de nos charges communales.

Fonctionnement 2011

Section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement supportent une augmentation de près de 9 % par rapport à 2010, tenant compte d'une créance irrécouvrable sur le promoteur du Clos St Bernard (15 000 €) et d'une participation pour le multi-accueil de Charavines (20 000 €).

Les recettes de fonctionnement restent quasiment stables, subissant une très faible augmentation de 1,2 % dans l'ensemble et tenant compte du manque de perception de loyer de l'appartement au-dessus du commerce resté inoccupé pendant quelques mois.

Section d'investissement

Comme déjà annoncé par le passé, la situation financière de notre commune, en terme d'endettement et de capacité d'investissements nouveaux, est durablement impactée par la réalisation du groupe scolaire « Petit Prince » mais cette situation heureusement s'améliore d'année en année au gré des remboursements des amortissements d'emprunts.

Comme nous nous en étions engagés, nos priorités en dépenses d'investissement ont été dictées par :

- Des aménagements de sécurité sur la route de Montferrat avec ralentisseurs et chicanes (10 000 €).
- Un aménagement du centre bourg avec l'acquisition de l'ancienne propriété Monin-Veyrette (195 000 €).
- La finalisation des renforcements de notre réseau d'électricité (31 000 €).
- La constitution de provisions pour dépenses futures de réfection de chaussée, de travaux de mise en accessibilité (22 000 €) et de remboursement de portage foncier auprès de la communauté d'agglomération (15 000 €).
- La réfection de la toiture de l'église (302 000 €).
- Des travaux au cimetière pour la création d'un columbarium (8 000 €).
- La constitution d'une carte des aléas (10 000 €).
- Le remplacement d'un nouveau véhicule (15 000 €).

Parmi les plus significatives.

Le total des dépenses d'investissement s'élève à 883 900 €.

Toutes ces dépenses d'investissement sont financées notamment par :

- Un virement de l'excédent de fonctionnement (331 000 €).
- L'obtention d'une subvention du Conseil général de l'Isère pour la réfection de la toiture de l'église (92 000 €).
- Un emprunt nouveau pour les travaux de toiture de l'église (163 000 €).
- Des rentrées de Taxes Locales d'Équipement et de TVA (36 000 €).
- Un portage foncier de la communauté d'agglomération pour l'acquisition de la propriété Monin-Veyrette (195 000 €).
- Diverses subventions PLU, voiries et équipements (67 000 €)

Le total des recettes d'investissement s'élève à 883 900 €.

Urbanisme : Permis de Construire

Années	Maisons individuelles	Collectifs	Nombre de logements
2000	10		12
2001	8		10
2002	7		7
2003	15		16
2004	14	16 (logements sociaux)	37
2005	7		9
2006	12		34
2007	13	11 (dont 5 accessions à la propriété)	23
2008	5		7
2009	11		14
2010	9		11



Fabrication et Pose Bois/PVC

3658 Route de Bilieu - Montferrat

06 71 10 70 55

Mail. : csmenuiserie@orange.fr

Florence ESCAICH-PAQUIEN
SOMATO-PSYCHOPEDAGOGIE
Issue de la FASCIATHERAPIE

BIEN-ETRE & VITALITE
Gestion du STRESS

100, Avenue du LAC
38850 CHARAVINES

7, rue MARCEAU
38000 GRENOBLE

Sur Rendez-Vous
06 72 81 40 22
flolio.paquien@orange.fr

D'un chantier à l'autre

Les transfos

Au Petit Biliu

Après un retard dû aux intempéries du mois de décembre dernier, nous avons le plaisir de vous informer que les travaux de mise à niveau du réseau électrique du Petit Biliu sont à présent terminés.

Au Chantaret

Avec un peu d'avance cette fois, les travaux d'extension de Moyenne Tension pour l'alimentation du nouveau transformateur sont en cours de réalisation.

La taille des haies

De nombreux propriétaires se sont laissé déborder par leurs haies jouxtant les voies. Nous rappelons qu'il appartient à tout propriétaire ou locataire, de maintenir ses haies à bonne distance du domaine public, ainsi qu'à la hauteur convenue par les règles d'urbanisme et du code civil.

Qu'est-ce que le SE 38 ou SEDI ?

Le Syndicat d'Électrification 38 ou Syndicat Départemental des Énergies de l'Isère est un organisme d'élus, créé par des élus et pour les élus.

Le but du SE38 est d'apporter une aide aux communes adhérentes dans leurs démarches d'amélioration du réseau électrique en partenariat avec ErDF. Il facilite les montages financiers des travaux (devis, appels d'offres, cahiers des charges etc.), il aide les communes à établir leur bilan énergétique ainsi que l'élaboration de leurs projets d'éclairage public.

Ce syndicat apporte également une aide aux communes équipées du gaz de ville.

Coupure d'eau :

Le 25 avril dernier, certains habitants du quartier des Maures ont eu la mauvaise surprise de ne plus voir l'eau couler de leurs robinets. Cette malencontreuse coupure est survenue à la suite des travaux d'extension de Moyenne Tension de l'alimentation du nouveau transformateur sur le site du Chantaret.

La sécurité routière :

Des travaux de sécurité pour ralentir le trafic des véhicules seront réalisés dans le centre de la commune sur la route de Montferrat. Dans un premier temps, il s'agira d'installer des chicanes provisoires afin de

mieux juger les conséquences de cette modification de circulation, puis dans un second temps de concevoir des aménagements de sécurité définitifs.

Nous vous signalons que la vitesse est dorénavant, et ce depuis le 23 avril dernier, descendu à 70 km/h sur le tronçon de route de Charavines, entre la sortie d'agglomération de Biliu jusqu'à l'entrée du Petit Biliu.

Les poteaux d'incendie :

Comme chaque année, et selon la législation en vigueur, nous avons procédé à la révision de tous les poteaux d'incendie de la commune. Ils ont tous été par ailleurs mis aux normes de sécurité avec vannes et peinture de signalisation de débit. Tous les quartiers de la commune sont depuis l'automne dernier, protégés par un poteau d'incendie à distance réglementaire des habitations.

Camping :

Avant l'arrivée des estivants, les employés communaux ont été mis à contribution sur le site du camping « Le bord du Lac » pour une toilette générale, le remplacement des matériels dégradés et une mise aux normes de sécurité. Ce sont notamment les bornes qui ont été changées.

Pour éviter les stationnements de camping-car sur l'aire de parking du camping, une barre a été installée. Les camping-cars et autres véhicules de volumes importants doivent obligatoirement utiliser les emplacements qui leur sont réservés sur le camping. Une borne de vidange pour camping-car a été installée près du bâtiment d'accueil.

Préemption :

Apprenant la mise en vente de la propriété de Madame Monin-Veyrette au centre de la commune, Monsieur le Maire et le Conseil Municipal ont usé du droit de préemption urbain pour acquérir cette parcelle. Une zone qui permettra de concevoir un nouvel aménagement cohérent en plein centre de notre village et conforme au développement que nous envisageons de lui donner.

Le haut débit :

Ca y est ! Le haut débit arrive enfin sur notre commune. Après de longues années de négociation entre France Télécom et le Pays Voironnais, un accord a été trouvé pour 11 sites éligibles sur le territoire du Pays Voironnais.

Cette opération consiste à poser un nouveau coffret le long du mur au carrefour du centre village. Ce coffret recevra la fibre optique, déjà installée depuis maintenant deux années et destinée à alimenter le matériel permettant d'injecter le haut débit sur les câbles et offrant un signal plus puissant que celui arrivant de Charavines (gain de 4,5 km environ)

Les Billantins raccordés sur ce coffret pourront prétendre à un débit à au moins 2 méga plus confortable pour surfer sur le Web.

La sécurité routière :



Depuis le mois d'avril une nouvelle réglementation de la vitesse sur la RD50d est en vigueur. **Dorénavant du « Petit Bilieu » jusqu'à l'entrée du village, la vitesse est limitée à 70 km/h au lieu de 90 km/h auparavant.**

Et ceci bien sûr, dans les deux sens de circulation.

Un projet de trottoir sur cette zone est à l'étude.

Avant que le ciel nous tombe sur la tête !

Des travaux s'imposent à l'église de Bilieu :

Le Maire informe qu'un diagnostic a été établi en 2010, par le cabinet d'études « Frizot Concept » concernant l'état de la toiture de l'église et de son clocher.



Ce diagnostic précise, photos à l'appui, **le très mauvais état général de la toiture** et la nécessité de réaliser des travaux de couverture au plus vite. L'ensemble des couvertures en tuiles de terre cuite est détérioré. De nombreuses tuiles sont gelées ou cassées ce qui entraîne des infiltrations et des putréfactions en sous-face.

La vérification du clocher démontre l'importance de prévoir la réfection de tous les tuyaux de descente, de même que celles des autres toitures.

Quant à l'ensemble des charpentes, des attaques d'insectes xylophages sont généralisées dans tous les combles, avec une proportion de profondeur d'attaques très importantes et nuisibles à la stabilité des ouvrages.

Pas mieux en ce qui concerne les planchers. Ceux-ci sont détériorés et dangereux.

Afin de répondre à cette urgence, la décision a été prise de lancer un appel afin de sélectionner le meilleur prestataire pour la réalisation de ces travaux. L'ouverture des plis est prévue dans le courant du mois de juin. À suivre donc...

Le Groupement de Gendarmerie Départementale de l'Isère

vous informe : pour prévenir les cambriolages

Le cambrioleur choisit des cibles faciles. Il se renseigne sur vos habitudes. Il recherche et profite des failles de votre protection.

Le principal ennemi des cambrioleurs est le temps qu'ils passent à vaincre vos défenses !



Prévenir c'est :

- fermer toutes les portes et les fenêtres, même pour une absence de courte durée;
- ne pas cacher les clés sous le paillason ou sous un pot de fleurs;
- n'inscrire ni nom ni adresse sur ses trousseaux de clés;
- ne pas laisser la clef sur ou dans un véhicule. Conserver cette clef en un lieu éloigné de l'entrée de votre habitation;
- ne pas garder chez soi d'importantes sommes d'argent, même dans des cachettes que vous pensez introuvables;
- ne jamais laisser dans un logement inoccupé des objets de valeur, de l'argent, des bijoux, des chéquiers...;
- photographier vos bijoux, vos tableaux, vos meubles de style, vos petits objets d'art...;
- conserver les factures.
- renforcer la protection de votre domicile;
- poser sur les ouvrants les plus accessibles et non munis de volets ou de persiennes des grilles ou des barreaux pleins en acier;
- changer immédiatement les serrures en cas de perte ou de vol de vos clés surtout si cela s'est accompagné de la perte ou du vol de documents où figure votre adresse;

En cas de cambriolage :

- laissez les lieux en l'état;
- ne touchez à rien;
- prévenez sans délai la Gendarmerie ou la Police - appel au 17;
- dressez un inventaire des objets dérobés et apportez-le lors de votre dépôt de plainte;
- prévenez votre assureur.

**21, avenue Léon Blum
38 035 GRENOBLE CEDEX 2
Tél. : 04 76 20 37 00**

Service collecte

Communauté du Pays Voironnais

Contact : Sandra BONNIN
sandra.bonnin@paysvoironnais.com
04 76 66 18 15



250 composteurs disponibles... jusqu'à épuisement des stocks

Vous pouvez retirer un composteur en bois d'un volume de 575 l contre une participation financière de 20 € TTC (paiement par chèque ou espèce) et sur présentation d'un justificatif de domicile. Ils sont à retirer en septembre au Site Écologique de La Buisse (RD1075 à La Buisse), du lundi au vendredi : de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00. Tél. : 04 76 55 02 66.

Les conteneurs à vêtements se déploient sur les 8 déchetteries.

Ne jetez plus vos textiles (Chaussures, linge de maison, vêtements, maroquinerie...) dans les poubelles, des conteneurs spéciaux sont à votre disposition sur les 8 déchetteries du Pays Voironnais pour leur donner une seconde vie en friperie, chiffons, matériau d'isolation...

Collecte du 15 août : Pas de changement !

Les agents de collecte travaillent les jours fériés (sauf Noël et jour de l'an) alors n'oubliez pas de sortir vos bacs.
Rappel : Les déchetteries sont fermées les jours fériés.

Aujourd'hui j'agis, je trie!

Une famille de 4 personnes qui trie ses déchets pendant un an, c'est l'émission de 111 kg de CO₂ évitée, soit un trajet de 692 km en voiture, et en plus 570 kWh économisés, soit 3 800 heures de télévision.

Pour découvrir concrètement les conséquences de votre geste de tri, testez l'éco-calculatrice :

<http://www.ecoemballages.fr/le-recyclage/>

Pour tout savoir sur les consignes de tri et les bons gestes de prévention, un moteur de recherche est à votre disposition : www.paysvoironnais.com

Vous venez d'emménager dans notre commune ou vous allez bientôt partir ?

Les conteneurs de collecte sont mis à disposition par le Pays Voironnais. Ils sont numérotés et attribués à une propriété particulière. Aussi, en cas de déménagement, les poubelles restent sur place pour servir aux prochains occupants.

N'hésitez pas à informer le service collecte, au numéro vert, de vos départs ou arrivées sur le Pays Voironnais. Les nouveaux habitants qui ne seraient pas encore équipés de conteneurs doivent en faire la demande au 0 800 508 892. Seule la poubelle des déchets résiduels restera à leur charge, mais devra être conforme à la réglementation en vigueur. Renseignements au même numéro.

La TNT

Notre commune passera au tout numérique le 15 juin 2011 !

Qu'est ce que c'est :

Le passage à la télé numérique, c'est l'arrêt de la diffusion des 5 chaînes analogiques reçues par l'antenne râteau et son remplacement définitif par la TNT ou autre mode de diffusion numérique (satellite, câble, ADSL ou fibre optique)

Jusqu'au jour du passage, si vous recevez encore la télévision analogique, c'est-à-dire si vous recevez par une antenne râteau 5 chaînes maximum (TF1, France 2, France 3, France 5/Arte, M6):

- ➡ vous voyez défiler des bandeaux sur vos postes de TV et vous recevez France 3 Lyon (France 3 Rhône). Vous dépendez de la zone Rhône. Vous devez vous équiper pour recevoir la télévision numérique avant le 15 juin;
- ➡ vous recevez France 3 Grenoble (France 3 Alpes). Vous êtes rattaché à la zone Alpes. Vous devez vous équiper pour recevoir la télé numérique avant le 20 septembre. Vous verrez défiler des bandeaux sur les postes de TV à équiper à partir du 20 juin. Vous recevez la TNT par une antenne râteau, vous devez faire une recherche et mémorisation des chaînes:

- ➡ le 15 juin si vous dépendez de la zone Rhône;
- ➡ le 20 septembre si vous résidez dans la zone Alpes. passage au 15 juin 2011 passage au 20 septembre 2011

Que devez-vous faire ?

Vous recevez les 5 chaînes analogiques ou moins: Avant le passage, vous devez équiper chacun de vos postes reliés à une antenne râteau ou intérieure d'un mode de réception numérique.

Vérifiez que vous êtes prêt pour le passage à la télé numérique ?

Après le passage, vous devrez effectuer une nouvelle recherche et mémorisation des programmes, car les fréquences de certaines chaînes auront été modifiées, afin d'améliorer leur couverture. Comment rechercher et mémoriser vos chaînes ?

Quand ?

Au lendemain du passage au numérique, dès que vous recevrez de nouveau certaines chaînes, vous pourrez lancer la recherche: cela voudra dire que l'émetteur dont vous dépendez a été remis en service.

www.gueraud-pinet-paysagiste.fr

GUERAUD-PINET
PAYSAGISTE-TERRASSEMENT-VRD

06 88 33 27 83

Pascal GUERAUD-PINET
38850 BILIEU
Tél/Fax: 04 76 55 75 91
Mail: contact@gueraud-pinet-paysagiste.fr

ADC TAXIS
DU LAC BLEU & DE LA VALDAINE

Taxi BILLANTIN - Taxi CHARAVINGIS - Taxi VALDAINGIS

04 76 55 77 55

Tout transport

Philippe MARTINEZ
BP 7 - 38850 CHARAVINES
lestaxisdulacbleu@wanadoo.fr

US10140 01 00 - Commune de stationnement BLEU-CHARAVINES-SAINT-GEREON-VALDAINE

**Charpente, couverture, zinguerie,
maisons à ossature bois
Photovoltaïque, éco-projets...**

Brochier
Notre savoir faire au service de vos ambitions

1251, route du Vieux Moulin - 38850 BILIEU
Tél. 0476556776 - Fax: 0476556055
f.salvi@charpentebrochier.fr

ÉLECTRICITÉ

Alarme Intrusion
Automatisme portail
Contrôle d'accès
Vidéo surveillance
Détection incendie

Joël TERPEND
313 route René Impériale
38850 BILIEU

Tél./Fax : 04 76 55 73 28 - Portable : 06 07 56 63 50
E-mail : JTD38@wanadoo.fr

Commémoration du 8 mai 1945

La commémoration du 8 mai 1945 s'est déroulée au monument aux morts en présence du Maire, accompagné par une partie des membres de son conseil municipal. Étaient également présents à cette cérémonie les représentants de la FNACA, du Souvenir Français et de l'UMAC. Le 8 mai 1945 est sans contexte l'un des jours les plus importants de l'histoire de France et de l'humanité car elle symbolise la fin de la seconde guerre mondiale. Cette cérémonie est là pour honorer la mémoire de celles et de ceux qui se sont battus au péril de leur vie durant la deuxième guerre mondiale, et comme chaque année, l'émotion était toujours là. Après la minute de silence, une gerbe a été déposée devant le monument aux morts avant que la fanfare municipale n'interprète « la Sonnerie aux morts ».



Bien que ce jour rappelle un devoir de mémoire, on pouvait néanmoins regretter le nombre peu élevé de participants pour célébrer le souvenir de ceux qui sont tombés sur les champs de bataille en défendant des idéaux humanistes et des valeurs morales. La cérémonie s'est néanmoins prolongée par le verre de l'amitié.

SAS, Son Altesse Sérénissime le Prince Albert II de Monaco, en visite à Biliou



C'était le dimanche 25 juillet. Le Prince Albert II de Monaco faisait une visite discrète... enfin, si l'on peut appeler discrète une arrivée en hélicoptère en plein midi. L'appareil s'est posé à proximité du terrain de foot de Biliou. Un moyen de transport qui nuit terriblement à l'élément de discrétion, et bien des billantins se sont alors demandé ce que cet engin venait faire ici. Il est vrai que l'arrivée de ce gros insecte avait quelque chose d'un peu irréel dans notre petite commune si paisible.

C'est que, pour des raisons évidentes de sécurité, le secret avait été bien gardé ici! Une fois les rotors à l'arrêt, qu'elle ne fut pas la surprise de voir descendre Le Prince Albert II de Monaco, en personne. Sans

protocole suivant son souhait, il rendait visite à son ami Gérard Christaud. Tous deux, anciens pilotes de bobsleigh, ils ont, ensemble, participé à plusieurs Jeux Olympiques.

C'est Jacques Mercatello, Maire de Biliou, qui a eu le privilège d'accueillir ce célèbre visiteur.

Déjà venu il y a quelques années, le Prince avait beaucoup apprécié le lac, calme et ensoleillé. Après une demi-heure de baignade et de ski nautique, son Altesse et ses amis ont déjeuné au Petit Biliou dans la propriété de M. et Mme Christaud tandis que les pilotes se régalaient, avec gourmandise, des spécialités du restaurant « Les saveurs de Medhi ».

Très satisfait de cette journée de détente, trop rare, il est reparti comme il était venu, par les voix célestes. Peut-être aurons-nous la chance de l'accueillir une prochaine fois accompagnée de la future princesse Charlène...



Commerce de proximité :

Le retour ?

Le vieillissement de la population, la réduction tendancielle de la taille des ménages, le coût croissant des déplacements en automobile, l'évolution du temps libre et des modes de vie, la recherche du lien social, la sensibilité croissante aux idées du développement durable réhabilitent le commerce de proximité...

Le secteur commercial d'aujourd'hui propose à la population une multitude de possibilités tant sur le plan de la diversité que celui de la qualité. Toutes les villes, quelle que soit leur importance, possèdent leurs zones commerciales, leurs hypermarchés, leur centre-ville et leurs petits commerçants. Ces aménagements se font souvent au détriment des zones rurales, délaissées, parfois même abandonnées.

« Il n'y a plus aucun commerce dans certains villages ».

Faut-il le rappeler, « ce qui fait vivre un village ou un bourg, ce sont, toujours et avant tout, ses commerces » mais pas seulement, c'est aussi la présence d'une école, de la poste, de services de santé fait remarquer Jacques Mercatello, Maire de Biliou qui, en tant qu'élu local, sait l'importance de préserver le petit commerce et les services de proximité. En effet, le petit commerce constitue autant de liens sociaux, de lieux de vie et de convivialité pour le village. Ils apportent des services aux personnes âgées notamment, qui ne peuvent se

rendre dans les grands supermarchés trop loin de leur domicile, mais aussi à toute une nouvelle population qui a choisi de vivre à la campagne et qui, faute de ces équipements, se voit contrainte de réintégrer les villes.

« Il faut que la commune soit un lieu de vie, de convivialité et de rencontre. Notre proximité de Voiron ne doit pas être un obstacle à l'économie rurale », insistait le maire après la récente fermeture de l'épicerie. Certes, le problème de la désertification en milieu rural n'est pas nouveau. Ceci est une réalité évoquée dès les années soixante mais ce phénomène ne touche pas Biliou. Travailler sur le problème du logement, proposer des offres de services aux plus jeunes et aux plus anciens, développer le tourisme, soutenir l'activité agricole, créer des pôles de soins, tels sont les dossiers sur lesquels le Maire réfléchit. Et de conclure :

« Je crois que les multiservices ont un bel avenir, encore faut-il que tout le monde, exploitant et clients, jouent le jeu. » Monsieur le maire se réjouit déjà de la prochaine réouverture de l'épicerie multiservice, une réouverture prévue le 2 juillet. « Avec le coût des déplacements, je crois que les multiservices ont un bel avenir et la nouvelle gérante, Christine Trouilloud a un bon projet. Notre préoccupation à présent, est de conserver ce commerce, de le développer et surtout d'apporter l'offre utile à la population ».

G.E.M. PEINTRE PLAQUISTE

Grégoire Sydalon-Montal

Le Banchet
38850 BILIEU
Tél. 04 76 06 68 87
Port. 06 08 74 03 64

SIRET
484 171 376 00011

MAÇONNERIE Construction Rénovation

B BELMAIN Thierry

Tel/Fax 04 76 55 08 35 Contact 06 61 86 83 51
38850 CHARAVINES

AS TRAVAUX
Votre courtier en travaux

Service 100% gratuit

- Isolation
- Rénovation
- Agrandissement
- Autoconstruction
- Economies d'énergie
- Construction écologique...

"A l'image du courtier en crédit, nous vous faisons gagner du temps et de l'argent en allant directement au meilleur rapport qualité/prix. Notre prestation est gratuite : nous mettons à votre disposition et supervisons nos entreprises partenaires, testées par nos soins et sélectionnées pour leur expérience, leur sérieux et la qualité de leur savoir-faire."

Contact :
Stéphane ALLIER - 06 47 29 62 34
stephane@astravaux.com
Web : www.astravaux.com

GAEC LA CROIX DES CLOCHETTES

Le Grand Biliou 38850 BILIEU
Tél. : 06 83 49 73 05

VENTE À LA FERME :
Mercredi, Vendredi, Samedi
de 15h00 à 19h00

ET SUR LES MARCHÉS :
Mercredi matin et samedi matin à Voiron
Vendredi de 17h00 à 20h00 face au camping de Montferrat
Dimanche matin de mai à septembre à Charavines

Portrait : Les Saveurs de Mehdi

Une belle entreprise familiale

Nouveau:

Le restaurant proposera bientôt des soirées musicales et des soirées à thème (deux par mois).

Cet établissement accepte la carte bleue et prochainement les tickets restaurant.



Les Saveurs de Medhi en chiffres:

Formules de 15 € à 26 €

Plat du jour: 12 €

Carte des vins: pichet à partir de 3 €. Vins bouchés à partir de 9,50 € la ½ bouteille et à 22 € la bouteille de 75 cl.

Capacité de la salle:

25 à 30 couverts

Capacité de la terrasse:

30 couverts

Ouverture: 7 jours sur 7

Grenoble: 37 km

Lyon: 88 km

Chambery: 52 km

Les Saveurs de Medhi

Hameau Petit Bilieu

38 850 Bilieu

Tél. : 04 76 06 92 96

Port. : 06 83 77 18 24

Il est prudent de réserver.

E-mail: saveur.de.medhi@hotmail.fr

Site: <http://les-saveurs-de-medhi.fr>

Qui ne connaît cette chaleureuse maison située en bordure de la route qui descend vers le lac? Sa façade est celle de ces vieux cafés de campagne. Ce genre de façade qui accumule les souvenirs du temps passé: Je venais là avec mes parents quand j'étais gamin, et maintenant, j'y reviens avec mes enfants...

Les générations se succèdent, et les patrons aussi. Depuis le 1er juillet 2010, Medhi, Fatima et Myriam vous accueillent aux Saveurs de Medhi. Vous l'aurez compris, l'établissement est familial. Le patron s'appelle Medhi, Fatima son épouse, fait la cuisine et des pâtisseries, Myriam leur fille, est au service le soir et le midi. Eh oui, le restaurant est ouvert 7 jours sur 7, midi et soir. Ah! Et sans oublier mimi la toute jeune petite Biquette, qui vous accueille avec toute son affection dès le parking...

Le bilan de cette première année d'exploitation est positive et encourageante, explique le patron. Nous travaillons bien sûr avec le tourisme, mais pas seulement. Nous avons également une bonne clientèle locale que nous tenons à remercier ici pour sa fidélité.

Une fois à l'intérieur, vous pouvez admirer un décor typiquement marocain, raffiné et élégant. Un décor qui invite à prendre son temps, et du bon temps aussi en famille ou entre amis. En fond de salle, une fenêtre offre une vue magnifique sur le lac, véritable plaisir des yeux.



La carte vous permettra de choisir parmi les spécialités d'une cuisine traditionnelle marocaine dont les couscous et les tajines sont naturellement les plus représentatives. La carte propose également des spécialités telles le roulé d'agneau farci par exemple, à découvrir de toute urgence! Et puis il y a la carte des desserts, avec les pâtisseries et mignardises orientales maisons de Fatima qui, accompagnées de l'incontournable thé à la menthe, constituent un fort agréable épilogue.

La carte des vins propose de déguster, avec modération bien entendu, les cuvées des plus grands crus du Maroc. Il est en effet à souligner que l'établissement travaille en direct avec le château Roslane, considéré comme le plus important de tout le Maroc. La carte offre également un bon choix de bourgogne, bordeaux, côtes-du-rhône et vins en pichet.

En été, vous apprécierez le calme de la campagne depuis la ravissante et rafraîchissante terrasse qui surplomb le lac.



L'épicerie du coin



Un lieu de rencontre et de dialogue

Par la grâce du temps qui passe, le petit commerce est devenu, ironie du sort, une sorte de phénomène dans nos villages, une espèce rare dont le prédateur se nomme : Hypermarché. L'épicerie est le meilleur symbole de cet état de fait. Celle-là même qui autrefois animait le cœur de nos villages, et qui sut si bien bercer l'enfance de nos parents et grands parents.

Sans éveiller la nostalgie d'une époque qui s'est enfuie, Christine TROUILLOUD, soucieuse de dynamiser et de conserver l'âme des villages, rouvre l'épicerie qui avait fermé ses portes en août 2010 et compte bien, aux yeux des consommateurs, redonner de sa noblesse, à ce que l'on appelait autrefois l'épicerie du coin.

Si Christine TROUILLOUD est toute nouvelle venue dans la profession, (elle enseignait jusqu'à présent l'Anglais dans les collèges de la Côte Saint André et de Chatte), elle ne l'est pas cependant en tant que billantine. Présente sur la commune depuis bientôt 10 ans, fille d'un papa billantin et d'une maman épicière, eh oui, Christine Trouilloud se déclare très attachée à son village qu'elle aime beaucoup, et est très heureuse de pouvoir s'y fixer grâce à son projet commercial. Projet commercial pour lequel elle entend d'ailleurs apporter une qualité humaine tout en préservant l'image du magasin de proximité, rôle important dans la vie d'un village.

Ce que j'ambitionne avant tout assure-t-elle, « c'est créer un lieu de rencontre, d'échanges, de convivialité, qui contribue à animer le village et à y développer la qualité de vie si chère à ses habitants ». Chacun pourra, en effet, apprécier chez Christine Trouilloud, son sens du contact, de même, la qualité de son accueil.

Je veux développer le multiservice en travaillant, par exemple avec des producteurs locaux, afin que mon magasin devienne une sorte de vitrine régionale : produits fermiers, fromages, volailles, fruits, légumes, miel, pains et viennoiseries artisanales, tous ces produits seront à l'étal. Un service photocopie, fax, viendra se rajouter ainsi qu'un petit coin bibliothèque gratuit, que le lecteur pourra consulter, ou dévorer, en dégustant un café, un thé, un jus de fruits, au soleil, sur la terrasse de l'épicerie du coin... Et pourquoi pas tenter votre chance en grattant un ticket de la Française des jeux, la nouveauté que l'on pourra se procurer également dans le magasin !

L'ouverture du commerce est annoncée pour le samedi 2 juillet prochain. Il sera ouvert 7 j/7 de 7h00 à 13h00 et de 16h00 à 20h00 en horaires d'été. La municipalité et « Le Petit Billantin » souhaitent le meilleur pour l'épicerie du coin et pour sa charmante gestionnaire qui avoue sa hâte de redonner vie à la commune...

Appel à dons

Si vous avez des livres, romans, essais, biographies, bandes dessinées dont vous ne savez quoi faire, vous pouvez les apporter à Christine Trouilloud. Ils viendront enrichir la bibliothèque, bénévole et gracieuse, de l'établissement.

TOURISME

Une station de services dédiée aux cyclistes

une initiative du Pays Voironnais fortement appréciée par les pratiquants du vélo...

Les nombreux amateurs de promenades à vélo, ont eu la bonne surprise de découvrir une borne de lavage et de gonflage dédiée à leurs petites montures. Avec l'arrivée des beaux jours et les activités de plein air, cette station vient à point nommé. Installée sur la Commune de Charavines, près du local de Natura vélo, ce nouvel équipement consacré aux vélos permet d'assurer l'entretien ludique et facile des VTT notamment. Il apporte aux cyclistes une offre complète de services sur leurs itinéraires, et donc un certain confort lors de leurs sorties. D'autre part, cette aire de services a l'avantage de mettre en valeur le site où elle est implantée, elle en fait donc un passage incontournable pour les nombreux cyclistes circulant autour du lac. Un petit plus pour le tourisme.

En libre-service, il en coûte 50 cents pour le lavage (jetons à se procurer à l'Office de tourisme ou à Natura Vélo), le gonflage est quant à lui gratuit.

Le camping « le bord du lac »

Le camping « le bord du lac » a ouvert le 15 avril avec un temps superbe. Les premiers campeurs sont arrivés, et pour leur plus grande joie le soleil les accompagne. L'année écoulée fut satisfaisante pour la gérante Mme DUCOL qui espère faire de 2011 une meilleure année.

Un petit snack pour la restauration rapide a vu le jour et a permis de faire une animation supplémentaire sur le camping, qui reste, avant tout, familial. L'accès au pré reste autorisé pour les Billantins(es) sous contrôle de la gérante si nécessaire (justificatif domicile).

Petit rappel sur la baignade qui n'est PAS AUTORISÉE sur notre commune.

PIG Cohésion Social

Dans le cadre du PIG cohésion social (qui vise l'amélioration de l'habitat privé) en cours sur le territoire, le Pays Voironnais a mis en place un nouveau dispositif à destination des propriétaires occupants les plus modestes. Cet outil vise à accompagner gratuitement (de l'élaboration du projet à la réception des travaux) les propriétaires occupants souhaitant réaliser des travaux garantissant au moins 25 % d'économie d'énergie.

Des aides financières et un accompagnement complet et gratuit pour réaliser des travaux d'économies d'énergie

Vous êtes propriétaire et vous envisagez de réaliser des travaux d'isolation ou de chauffage ?

Le Pays Voironnais vous aide !

Après un premier Programme d'Intérêt Général (PIG), dont le principal objectif était de produire des logements locatifs à loyer encadré, le Pays Voironnais a décidé d'accompagner les propriétaires occupants à revenus modestes* souhaitant réaliser des travaux d'amélioration, et notamment des travaux liés aux économies d'énergie.

Alors si votre logement a plus de 15 ans, si vos factures d'énergie sont trop importantes, si vous souhaitez isoler votre logement ou installer un système de chauffage performant, le Pays Voironnais peut vous aider :

- En mettant à votre disposition un service gratuit et complet (de l'élaboration du projet à la réception des travaux). Un opérateur, le cabinet URBANIS, vous rencontre pour faire le point sur les caractéristiques de votre logement. Une visite et un diagnostic thermique pourront être réalisés si les conditions sont réunies. Des préconisations de



travaux vous seront proposées pour atteindre un gain minimum de 25 % de la performance énergétique. Des simulations financières vous seront faites pour boucler le financement de votre projet. Enfin le cabinet URBANIS vous aidera à consulter les entreprises.

- En vous octroyant une aide financière à la réalisation de vos travaux de réhabilitation : Une subvention peut vous être accordée sous certaines conditions pour réaliser vos travaux, et une prime supplémentaire peut compléter cette aide si vous suivez les préconisations du cabinet URBANIS.

Renseignez-vous vite !

Une permanence gratuite est mise à votre service tous les vendredis après-midi de 14h00 à 17h00, sur rendez-vous : à la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais Espace Ecocité 740, boulevard du Guillon à COUBLEVIE

N'hésitez pas à contacter URBANIS pour de plus amples renseignements et une prise de rendez-vous :
URBANIS : Tél. : 04 79 33 21 49
ou par mail : geraldine.emeric@urbanis.fr

*exemple : un couple avec 2 enfants doit avoir un revenu fiscal de référence inférieur à 23 339 € (2 100 € nets mensuels) – un couple sans enfant doit avoir un revenu fiscal de référence inférieur à 16 611 € (1 500 € nets mensuels).

*justificatif des ressources N-2 soit pour 2011 : avis d'imposition 2010 prenant en compte les ressources 2009.

Décharge de Biliou



Le 22 mars 2011, Monsieur le Maire a organisé une rencontre « multi-acteurs » sur le site d'une décharge sauvage sur la commune de Biliou au lieu-dit « les Maures ». Depuis longtemps l'attention du Maire, se portait sur cet emplacement. La parcelle recevait en sa partie basse dans le passé les déchets d'une entreprise de bâtiment, et continue à recevoir en partie haute, en bordure de la RD50d, Montée du Vieux Moulin, les déchets verts et ménagers de certains habitants indéclicats.

Malheureusement, la parcelle se situe dans un périmètre de protection rapproché d'un captage d'eau.

La rencontre « multi-acteurs » rassemblait donc le Maire Jacques Mercatello accompagné du respon-

sable des services techniques de Biliou, la Direction Départementale du Territoire, le directeur du SIEGA (exploitant du captage d'eau), Madame Corinne Bourrillon correspondante locale de la Frapna et enfin, le propriétaire de la parcelle.

Après avoir fait le tour du lieu et des problématiques liées à ce dépôt à proximité d'un captage d'eau, diverses propositions ont été émises :

- ❖ Le propriétaire a proposé de faire don de cette parcelle à la mairie,
- ❖ La plantation d'une haie très serrée le long de la départementale a été proposée par le Maire pour limiter l'accès à la parcelle,
- ❖ Un nettoyage de la parcelle sera prévu au cours de l'hiver 2011-12 (avec participation de bénévoles) et un entretien régulier sera réalisé par les services techniques de la mairie.

Un enseignement : les problèmes environnementaux ne sont pas insolubles...

Ajournons tous ensemble pour ne plus voir cela !

Le tri du verre encore plus simple !

Pour collecter plus de verre et faciliter le tri, la Communauté du Pays Voironnais simplifie le geste de tri : À compter du 1er mars, vous n'avez désormais plus besoin de séparer le verre de couleur et le verre incolore.

Colonnes à verre : vertes ou grises, c'est du pareil au même !

Bouteilles vertes ou pots en verre blanc ? Qu'elle que soit la couleur de vos emballages en verre, vous pourrez les déposer ensemble dans la colonne à verre grise ou verte sans distinction...

Depuis peu une nouvelle technique a été développée par les verriers : « le démélange », un tri automatisé très évolué permettant de séparer le verre coloré du verre incolore directement à l'usine. Ainsi, le geste de tri est simplifié, plus besoin de séparer le verre de couleur et le verre incolore à la maison... pour garantir un recyclage optimal de celui-ci par couleur.

Une nouvelle signalétique sera installée sur les conteneurs à verre pendant le mois de mars, toutes les colonnes à verre seront conservées. Ceci permettra à

terme de mieux répartir les conteneurs et de créer de nouveaux points verre sur le territoire.

Un cycle sans fin : 1 tonne de verre collecté = 1 tonne de verre recyclé

Astuce + Quelques règles à respecter :

- Ne déposez pas le verre sur la voirie ou à côté des conteneurs
- Pour éviter les nuisances sonores, déposez le verre dans les conteneurs en journée entre 7 h 00 et 21 h 00.
- Ne lavez pas vos emballages en verre avant de les jeter

Pour connaître les conteneurs à verre les plus proches de chez vous :

Tél. : 0 800 508 892

Les 8 déchetteries de l'agglomération sont également équipées de conteneurs à verre



Brûlage des végétaux

Arrêté n° 2008-11 470

Considérant que tout dépôt sauvage de déchets ou de détritiques de quelque nature que ce soit, ainsi que toute décharge brute de déchets ménagers et assimilés ou de déchets issus des activités artisanales, industrielles ou commerciales sont interdites;

Considérant que les déchets végétaux des parcs et jardins sont des déchets ménagers, partie fermentescible et qu'ils sont constitués principalement de bois provenant de débroussailllements, de la taille de haies, arbres et arbustes et de verdure provenant de la tonte de pelouses ou de fleurs;

Considérant que le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels des déchets ménagers et assimilés ou des déchets issus des activités artisanales, industrielles ou commerciales est interdit;

Considérant que la valorisation des déchets végétaux par compostage individuel ou en déchetteries doit être privilégiée;

Rappelant qu'il appartient à chacun de participer à la réduction des émissions polluantes et à l'amélioration de la qualité de l'air;

Considérant néanmoins qu'il convient de réglementer le brûlage des déchets verts afin de prendre en compte les contraintes locales;

Rappelant que ce type d'élimination ne doit entraîner aucun gêne pour le voisinage;

Sur proposition du Secrétaire Général de la préfecture:

ARRÊTE

Article 1: Par dérogation à l'article 84-1 du règlement sanitaire départemental, et afin de prendre en compte les contraintes locales, le brûlage du bois provenant de débroussailllements, tailles de haies ou d'arbres, est autorisé uniquement en ce qui concerne les particuliers:

- ❖ Dans les communes dont la population est inférieure à 2000 habitants au dernier recensement.
- ❖ Dans les communes dont la population est supérieure à 2000 habitants au dernier recensement, uniquement hors agglomération au sens du code de la route.
- ❖ À l'exception des communes incluses dans le Plan de Protection de l'Atmosphère de l'Agglomération Grenobloise et de celles qui ont mis en place, à l'échelon communal ou intercommunal, un dispositif de collecte et de valorisation des déchets végétaux.

Article 2: Cette dérogation s'applique sous réserve de respecter les conditions suivantes:

- Sur les végétaux pouvant être brûlés:

- ❖ Les déchets de bois à éliminer devront être suffisamment secs pour brûler facilement et en produisant le minimum de fumée.
- ❖ Le brûlage des déchets végétaux à forte teneur en eau, essentiellement la verdure (pelouse...) est interdit.
- ❖ L'adjonction de tous produits pour activer la combustion du bois est interdite;

- Sur les périodes pendant lesquelles le brûlage est autorisé:

- ❖ Le brûlage est interdit pendant la période du 15 février au 30 avril inclus ainsi que pendant la période du 15 juillet au 30 septembre inclus.
- ❖ Du 1er mai au 14 juillet et du 1er octobre au 14 février inclus, le brûlage des végétaux ne pourra s'effectuer qu'après le lever du jour et l'extinction totale du feu devra avoir lieu avant 20 heures.

Sur les zones dans lesquelles peut s'effectuer une opération de brûlage:

- ❖ Le brûlage ne doit entraîner, pour le voisinage et pour les usagers des axes routiers et ferroviaires, aucune gêne, aucun danger ou aucune insalubrité, notamment par les fumées.
- ❖ Le brûlage doit être effectué à une distance minimale de 25 mètres des voies de circulation et des constructions.
- ❖ Une distance de 10 mètres des lignes électriques aériennes devra également être respectée.
- ❖ Aucun brûlage par une personne autre que les propriétaires ou leurs ayant droit ne pourra être effectué à une distance inférieure à 200 mètres d'une forêt à l'exception des obligations de débroussailllement précitées.
- ❖ Tout particulier doit s'assurer que le brûlage s'effectue dans une zone dégagée ne comportant aucun matériau combustible susceptible de propager le feu.

Sur les conditions diverses de sécurité:

- ❖ Le brûlage doit se faire sous la surveillance permanente d'une personne. Cette dernière doit pouvoir disposer, à proximité immédiate, des moyens nécessaires pour éteindre le feu à tout moment. Elle doit

s'assurer que le feu est complètement éteint avant de quitter les lieux et au besoin arroser les cendres.

- ❖ Le brûlage est interdit les jours de grand vent.
- ❖ Le Maire peut s'opposer au brûlage de bois issu du débroussaillage et de la taille notamment si les conditions susvisées ne sont pas remplies ou si les conditions météo et de sécurité l'exigent.

Article 3: Même si les conditions imposées ont été respectées, toute personne ayant allumé un feu reste responsable des dommages matériels ou corporels causés au tiers.

Article 4: Les activités agricoles ou forestières ne re-

lèvent pas des dispositions du présent arrêté.

Article 5: L'incinération prophylactique des déchets végétaux contaminés par des parasites (chenille processionnaire, termite, champignon...) est autorisée sur l'ensemble des communes du département.

Article 6: Le délai de recours ouvert à l'encontre du présent arrêté est de deux mois à compter de sa notification. Il est à adresser devant le Tribunal Administratif de Grenoble.

Article 7: Le secrétaire général de la préfecture, les sous-préfets et les maires des communes du département de l'Isère sont chargés, de l'exécution du présent arrêté.

Les sentinelles de l'environnement,

ou Il était une fois les ruches urbaines

Aujourd'hui encouragés par plusieurs villes de France, les apiculteurs multiplient l'implantation de ruches en milieux urbains afin de sauver les abeilles des engrais et pesticides dont elles sont victimes en campagne. Éléments d'explication :

Aujourd'hui le nombre de ruches en France ainsi qu'au niveau mondial diminue dramatiquement, du fait de nombreuses causes connues (pesticides, monoculture, manque de ressources, maladies, pratiques apicoles, etc.) et d'autres encore inconnues.

Il y a aussi un autre constat que nous révèle l'audit de la filière miel de 2005 et qui ne verra probablement pas d'amélioration lors du prochain audit :

- Le nombre de petits ruchers (1 à 10 ruches) a très significativement diminué; en effet, on passe entre 1994 et 2004 de 377 000 à 291 000 ruches alors que la tendance va vers l'augmentation des ruches tenues par des professionnels (150 à > 300 ruches), puisqu'on passe de 477 500 à 595 000 ruches.
- De la même manière le nombre d'apiculteurs amateurs diminue de 66 000 à 53 000 alors que les professionnels augmentent de 1600 à 1800.

Ce phénomène s'explique en grande partie par l'accroissement des problèmes de l'abeille dont la gestion devient de plus en plus technique, mais aussi par la modification des mœurs car il y a moins de petits agriculteurs et de personnes ayant de la disponibilité pour s'occuper d'une ou quelques ruches. On peut dire qu'aujourd'hui l'abeille est surtout protégée par ceux qui ont le plus d'intérêt à court terme à assurer son existence, c'est-à-dire les apiculteurs professionnels.

Cela signifie que la tendance ira de plus en plus vers la concentration de gros ruchers dans des zones saines où la ressource pollinique et nectarifère reste correcte et où il n'y a pas ou peu de pesticides. À l'extrême certains préconisent la sauvegarde des abeilles en mettant des ruches en ville.

Nous considérons que la place des abeilles et des pollinisateurs est à la campagne, qui reste bien entendu le lieu de prédilection de tous les pollinisateurs. Il faut cependant poursuivre des actions pédagogiques sur la biodiversité avec entre autres des ruches dans des zones urbaines.

On sait aujourd'hui que le rôle premier de l'abeille n'est pas uniquement la production de miel, pollen, etc. mais la pollinisation et qu'il n'y aura pas d'agriculture durable sans les abeilles. C'est une question vitale. Il est indispensable que l'ensemble de la population en soit conscient. Il est donc important de réintroduire des ruches dans toutes les zones où c'est encore possible pour redonner sa place à l'abeille. Cette démarche est en parfaite adéquation avec la préservation de la faune et de la flore, une agriculture raisonnée ou biologique ainsi qu'une alimentation saine. Dans le cadre découverte de la nature, la municipalité a décidé d'installer une ruche sur son territoire, ce qui permettra aux enfants, assistés d'un apiculteur, de mieux connaître la vie des abeilles.

La municipalité, avec la participation de Gérard PASSEMARD apiculteur à Biliou, étudie ensemble quel serait l'emplacement le plus approprié pour cette ruche.

L'Espace INFO ENERGIE de l'AGEDEN

Une information pratique, personnalisée et indépendante sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables

« L'AGEDEN – Maîtrise de l'énergie et Énergies Renouvelables en Isère », fait partie du réseau des Espaces Information Énergie (EIE). Elle est soutenue par l'ADEME, la Région Rhône-Alpes, et le Conseil général de l'Isère pour fournir au grand public une information objective et de proximité sur la maîtrise des consommations d'énergie, les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. L'enjeu est de taille puisque 50 % des consommations d'énergie (et donc des émissions de gaz à effet de serre) dépendent des actes quotidiens des particuliers.

Des spécialistes de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables au service du public.

Quel type de chauffage utiliser? Comment réhabiliter mon habitation pour consommer moins? Comment choisir son isolation? Comment choisir ses appareils électroménagers?

La mission des Espaces Information Énergie est d'assurer un service gratuit, neutre et indépendant, en donnant priorité à la maîtrise des consommations d'énergie et au développement des énergies renouvelables.

Les conseillers de l'AGEDEN vous reçoivent, au téléphone ou sur rendez-vous, à leur permanence sur Grenoble, Bourgoin Jallieu ou près de chez vous à l'occasion de perma-

nences décentralisées*, et répondent à vos questions sur :

- l'ouverture du marché de l'électricité
- les systèmes de chauffage, notamment ceux fonctionnant avec les énergies renouvelables
- la production d'électricité décentralisée (photovoltaïque, pico-hydraulique,...)
- l'isolation thermique
- la réhabilitation du bâtiment
- les aides des collectivités et de l'État (subventions, crédit d'impôt)
- les transports
- les équipements de l'habitation
- l'analyse des devis, etc.

Informations pratiques / Contact

AGEDEN – Maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables en Isère

GRENOBLE: Le Trident – Bâtiment A - 34 avenue de l'Europe

BOURGOIN JALLIEU: Centre commercial champfleuri

Tél.: 04 76 23 53 50 – Fax: 04 76 23 53 51

E-mail: infoenergie@ageden.org

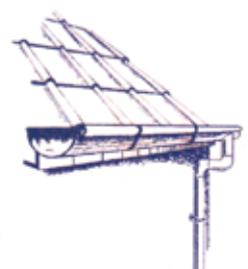
Site: <http://www.ageden.org>

* (Viriville, Parc Naturel Régional du Vercors, Trièves, Villemoirieu, Morestel, Saint Martin d'Uriage, Crolles, Pontchara, Jarrie, Vienne – sur rendez-vous au 04 76 23 53 50)



FGE Services
ELECTRICITE
NEUF ET RENOVATION
ANTENNES ET PARABOLES
PORTAILS ELECTRIQUES
DEPANNAGES
route du Vieux Moulin - 38850 BILIEU
Tel/Fax, 04 76 55 29 96
06 75 66 56 60
fgeservices@orange.fr

**charpente
couverture
escalier bois**
EURL CHARPENTE
COMMANDEUR



Le BERNARDIN
38850 BILIEU
06 84 60 43 75
04 76 55 63 95
SIRET 449 520 691 00014

CENTRE FUNERAIRE VERCHERIN
A VOTRE SERVICE 24h/24 - 7j/7
Organisation complète des obsèques dans toutes les communes de France
Transport de corps avant et après mise en bière
Monuments Funéraires - Caveaux - Gravures
Contrats obsèques - Démarches (domicile, maison de retraite, clinique, hopitaux)
Le Boyet - 38620 St Geoire en Valdaine - 04 76 07 59 88
www.pompesfunebresisere.com • pompesfunebresvercherin@orange.fr
Habilitation N° 20053805

« Envie d'une pause bien-être »



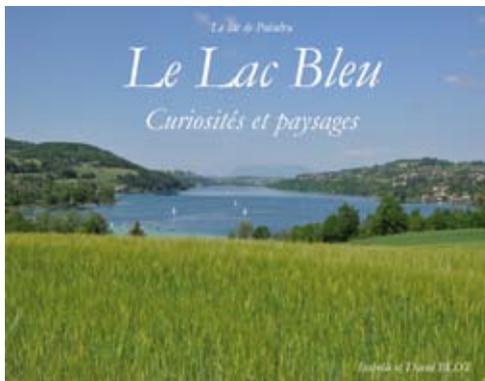
Yvane Durand
Esthéticienne
BILIEU (1^{er} étage Mairie)
Tél. : 06 12 60 83 42

À dévorer des yeux

« Le Lac Bleu »

Habitants du tour du lac, amoureux de la nature et photographes autodidactes, Isabelle et David BLOT ont publié un nouveau livre sur le lac de Paladru.

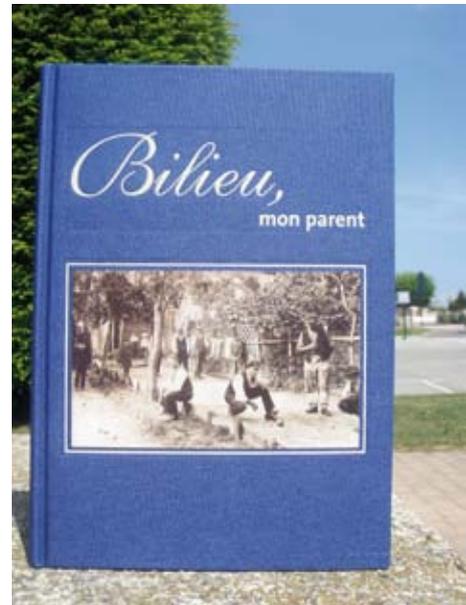
Durant deux années, ils ont parcouru le lac et ses environs pour nous révéler les différents visages de ce diamant bleu ainsi que les curiosités qui l'entourent. À travers leurs objectifs et leurs regards, partez en voyage, le temps d'une lecture, au pays du lac Bleu.



« On a parfois du mal à apprécier ce qui se trouve proche de chez soi et on va souvent chercher le merveilleux très loin, alors qu'il est juste sous notre nez ! »

Vous pouvez vous procurer le livre le lac Bleu, à l'office du tourisme de Charavines, aux bureaux de tabac de Montferrat et de Charavines, aux différents clubs sportifs du tour du lac (voiles et aviron), à la société du lac, au Musée-Maison de pays, ainsi que sur le site www.blotid-photo.com

« Bilieu, mon parent »



Il y a des livres pour se faire plaisir, des livres pour se souvenir et des livres pour les deux choses à la fois. « Bilieu, mon parent » est de ceux-là. Touchant et rempli de souvenirs...

Il est encore possible, pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait, de se procurer ce bel ouvrage retraçant l'histoire de la commune de Bilieu.

À se procurer en Mairie.

Renseignements 04 76 06 62 41

Bilieu renoue avec la tradition du Carnaval

Il n'est pas toujours nécessaire de respecter le calendrier à la lettre pour faire la fête... et c'est avec quelques jours de retard que nous avons célébré « mardi gras » dans les rues de Bilieu. À l'initiative du « sou des écoles » un défilé fut organisé le 26 mars dernier au cours duquel certains d'entre-vous auront pu apprécier la splendeur du char, décoré, en grande partie, par les enfants du groupe scolaire « Petit Prince ». Près d'une centaine d'enfants et de parents s'étaient donc réunis pour défiler en cortège dans le village. Après un tour qui emprunta les chemins du Chantaret et du Petit Essart, la route du tissage et celle de Montferrat, pour enfin revenir à l'espace Chartreuse par la rue Roland Chevallier, tout le monde se retrouva pour brûler Monsieur et Madame Carnaval et finir la journée en musique autour d'un goûter.



Carnaval légende grosses têtes, déguisements, maquillages, symboles de cette fête populaire

Le Projet Numemoris

Pour que le passé ne s'efface pas, à vos albums Billantines et billantins, peut-être contiennent-ils de véritables trésors! **Le projet NUMEMORIS (archivage des images du passé du Pays Voironnais) est né du constat qu'aucun recensement des cartes postales des communes du Pays Voironnais n'avait été fait à ce jour.**

Les raisons de ce vide sont multiples :

- Les historiens ont jusqu'à ces dernières années « boudé » la carte postale comme source d'information, préférant l'écrit au visuel, et ne l'utilisant que comme illustration.
- Les cartes postales ont perdu leur caractère initial de correspondance et leur production (hormis dans les régions touristiques) a fortement diminué.
- Les cartes anciennes sont restées le domaine des collectionneurs et les relations entre eux sont le plus souvent commerciales.
- Des collectionneurs ont commencé ce travail avec des ouvrages sur leurs communes et sur un plus vaste territoire.
- Quelques passionnés d'histoire locale songeaient à ce recensement mais l'envergure du projet, à l'échelle du Pays Voironnais, avait de quoi décourager toute tentative individuelle.

Le programme NUMEMORIS (mémoire d'images du Pays Voironnais) de l'Association Histoire et Patrimoine du Pays Voironnais est donc lancé en 2009.

La base est faite en partenariat avec les communes, les associations patrimoniales du Pays Voironnais, les collectionneurs privés et les particuliers.

Il s'agit de numériser (quand cela n'a pas déjà été fait) et de mémoriser (d'où le nom NUMEMORIS) dans une base les cartes postales et les images anciennes du pays voironnais.

Cette base commune permettra de créer une synergie entre les territoires et les partenaires et d'appréhender sur le territoire entier des thèmes communs.

La commission Numemoris se réunit le vendredi de 14h 00 à 18h 00 à la maison des Associations en haut de la Grande rue à Voiron.

NUMEMORIS, lancé par l'Association Histoire et Patrimoine du Pays Voironnais, est un partenariat entre les communes, les associations locales et les particuliers pour la mise en ligne des images du passé (cartes postales, photos, plaques de verre) à des fins de sauvegarde, de recherche et de partage.

Contact :

09 52 29 54 31

04 76 37 63 23 le vendredi PM

<http://numemoris.fr/votre-commune/bilieu>

La bibliothèque municipale

de Chirens (Bilieu - Massieu)

La bibliothèque sur le Web

Vous pouvez trouver le site de la Bibliothèque Municipale à l'adresse : www.bibliotheque-municipale.chirens.fr
À partir du site vous avez accès au catalogue de la bibliothèque (tous les livres, magazines, cédéroms et DVD que vous pouvez trouver à la bibliothèque). Vous aurez ainsi accès à des informations sur le document (titre, auteur, résumé, sujets, couvertures...) et la possibilité de le réserver. De plus, à partir de la carte d'adhérent, vous pouvez consulter la liste des différents emprunts que vous avez effectué à la bibliothèque, ainsi que la date de retour.

Des vidéos d'aide à l'utilisation du catalogue sont consultables à partir de la page d'accueil du site. Un

blog coup de cœur, idées de lectures est également consultable à l'adresse : <http://bmchirens.blogspot.com>

Rappel des horaires d'ouverture :

Lundi de 16h 00 à 19h 00

Mercredi de 10h 00 à 12h 00 et de 14h 00 à 18h 00

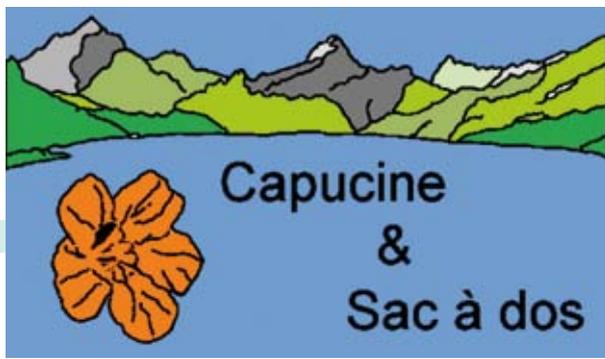
Judi de 16h 30 à 18h 00 - Samedi de 9h 30 à 12h 30

Prochaines animations :

Les jeux des chevaliers paysans de l'an Mil du Lac de Paladru, avec le musée du Lac de Paladru, mercredi 6 juillet à 15h 00.

Contes du Moyen-Âge, avec Agnès Fautret mercredi 6 juillet à 17h 00.

Plus d'infos : librairie.chemain@wanadoo.fr



« Jardinage »

Vous désirez créer, rénover, améliorer, entretenir vous-même votre espace de détente, mais vous avez besoin de conseils, d'une aide technique, d'un suivi sur toute ou une partie de l'année ?

Un professionnel peut vous apporter cet appui nécessaire. Il saura vous aider dans vos choix, tant pour la conception que pour la réalisation de votre jardin au fil des saisons et ce, quel que soit votre rythme.

Il se rendra disponible pour 2 heures, une demi-journée ou simplement le temps nécessaire. Il pourra établir pour vous un calendrier de travaux personnalisés. Des formations pratiques collectives, sont prévues à différentes périodes de l'année.

Vous voulez faire plaisir, aider un(e) proche ou un(e) ami(e) à faire évoluer son jardin ? Pensez à offrir des « conseils cadeaux » adaptés à son besoin.

« Randonnée »

Pour une demi-journée, journée, un week-end ou plus... En Pays Voironnais, Chartreuse, Vanoise ou autres massifs de France...

Pour découvrir l'environnement campagnard ou montagnard, les différents milieux rencontrés, un thème particulier... Pour parcourir des sites aux constitutions variées, contempler des paysages, franchir des cols, atteindre des cimes... Pour marcher à votre rythme, en groupe, à pied ou en raquettes. Pour vous faire plaisir, vous surprendre, en été et en hiver... Pour savourer une nuit en bivouac ou en refuge... Pour vivre une autre façon de marcher avec des randonnées à thème : au son d'un violon, sous l'effet de pauses relaxantes, en jouant avec les mots... entre randonneurs ou accompagnés d'ânes ou lamas. Pour les individuels et les groupes constitués. Pour partir où vous rêvez d'aller, à votre demande. **Pour TOUS LES POSSIBLES, accompagnés par un professionnel.**

« Sorties scolaires et vacancières »

Les enfants découvriront à pied ou en raquettes à neige, notre environnement dans des milieux va-

riés, ou participeront au développement de thèmes précis. Ces découvertes pourront avoir lieu sur des secteurs très variés, en demi-journée, journée ou plus.

Ainsi les enfants pourront partir à la découverte d'un cours d'eau et de ses secrets, le suivre, connaître les raisons de son cheminement et observer ce qui l'entoure au sein des différents milieux rencontrés. Presque mort ou bien vivant, ce cours d'eau nous racontera sa vie et son histoire.

Les enfants pourront également partir en voyage au pays des arbres et de la forêt, munis de leurs bagages de savoir. Petits êtres, ils apprendront à connaître cet univers de grands : qu'est-ce qu'un arbre ? Comment vit-il ? Les essences d'arbres, sont-elles les mêmes dans les différents milieux rencontrés et comment se comportent ces arbres dans ces milieux ?

Mais ce ne sera pas le seul voyage au pays des arbres auquel les enfants pourront participer : ils pourront en effet s'évader au pays de « l'arbre à pain », au pays du châtaignier. Intrusion dans l'histoire d'une essence, où tous les sens sont mis à contribution, même le goût.

Bien d'autres thèmes sont proposés ici ou là, notamment : le tri des déchets, le chêne des bois et le chêne des villes, le bois de l'arbre au meuble, les plantes aromatiques et médicinales, la flore et la faune du lac de Paladru, le jardinage, l'orientation...

Association Capucine et sac a dos

10 Impasse Paul Cézanne 38 540 BILIEU

Tél. : 04 76 32 58 97 ou : 06 87 61 53 96

Mail : csd38@yahoo.fr

Site : www.capucine-et-sac-a-dos.fr

Association ayant pour but de favoriser la découverte de l'environnement, du jardin à la montagne, puis de développer les aspects techniques et artistiques liés à celui-ci.

Encadrement par un professionnel

BTS horticole. BREVET D'ÉTAT Accompagnateur en Moyenne Montagne Avec Agreement Éducation Nationale.





Un marché pucier aux airs de fêtes

Le 20^e pucier du sou des écoles de Biliou s'est déroulé sous un soleil estival

Cette année la météo nous aura donc gâtés pour le rendez-vous annuel des chineurs, vendeurs d'un jour et autres brocanteurs. En effet, c'est sous un soleil radieux que s'est tenu le traditionnel pucier du 1er mai organisé par le « sou des écoles ».



Celui de cette année avait un caractère un peu exceptionnel car d'après les archives, nous avons fêté les 20 ans du pucier qui s'est tout d'abord appelé « brocante ».

Encore une fois, de nombreux habitants de Biliou ont pu profiter de l'occasion pour se « débarrasser » des quelques objets et vêtements superflus et faire un peu d'argent de poche. Il n'y avait que l'embarras du choix puisque nous avons compté près de 250 mètres linéaires de présentation pour une soixantaine d'exposants. Mais le succès du pucier repose également sur sa fréquentation et cette année nous avons eu le plaisir d'accueillir plus de 1 500 personnes. Rajoutez à tout cela une buvette accueillante et un stand gâteaux, crêpes et gaufres alléchant et vous avez tous les ingrédients nécessaires pour un véritable succès.

À cette occasion, les membres du « sou des écoles » tiennent à remercier l'ensemble des personnes qui ont participé à ce fabuleux pucier mais également le personnel technique et administratif de la mairie qui nous a bien aidés, comme cela est le cas pour chaque manifestation.



FC Billeu

Le club a été créé en 1973 par une bande de copains qui voulaient jouer au ballon tous ensemble et aujourd'hui encore c'est cet état d'esprit qui existe au sein du FCB. Quelques têtes ont changé avec la mise en place d'un nouveau bureau et l'arrivée d'un nouvel entraîneur mais c'est toujours la même passion qui nous anime.

Le club possède deux équipes, une équipe senior et une équipe vétérans. L'équipe vétérans évolue dans un championnat où le mot d'ordre est le plaisir de jouer et également en coupe Nord-Isère où nos « anciens » ont pris l'habitude de se distinguer sans néanmoins parvenir à remporter cette compétition, c'est tout le mal que nous leur souhaitons pour 2011.

L'équipe senior évolue, comme l'an passé, en seconde division de district. L'équipe avait terminé à la 4^e place et cette année les résultats sont assez similaires avec

une 4^e place à la trêve à seulement un point du 2^e. Avec une phase retour où notre équipe évoluera 7 fois sur 11 à domicile, nous espérons un meilleur classement et peut-être une accession en division supérieure.

Point de vue vie associative, Le club a organisé son traditionnel concours de belote et sa matinée Diots qui rencontrent toujours un succès dans notre commune. Ces manifestations qui ont également le mérite de faire vivre notre village. Vous avez également vu passer chez vous les joueurs pour la vente des calendriers où chacun a reçu un très bon accueil. Pour tout cela nous vous remercions chaleureusement. D'ici la fin de saison, le club organisera un repas dansant ainsi qu'un tournoi de fin de saison, nous espérons vous voir nombreux à ces occasions.

Loïc Commandeur, Président

Mouvement Art & Expressivité

Mouvement Art et Expressivité propose deux ateliers animés par Florence ESCHAICH-PAQUIEN, diplômée Somato-psychopédagogue et DU art et Thérapie.

L'atelier peinture accueille toute personne désireuse d'exprimer sa créativité, suivant la technique qui lui convient dans un cadre amical. Recherche personnelle et travail en groupe (une fois par mois) pour améliorer son dessin. Les techniques picturales utilisées: Huile, Pastel, Aquarelle, Acryliques, Gouaches-Encres... Pour Adultes et Adolescents, tous les mercredis (hors vacances scolaires) de 9h30 à 12h00, Salle VERCORS, Mairie de BILIEU

La Gymnastique Sensorielle offre un moment de détente et de Bien-être: à l'écoute de notre mouvance interne en suivant la physiologie du geste. Elle soulage le corps de ses incohérences gestuelles et permet de rééquilibrer les troubles de la posture.

Contribue à une meilleure qualité de présence à soi et aux autres. Sa pratique enrichit notre proprioception et le sens kinesthésique développant aussi notre attention notre perception et notre mémoire.

Séances de Gymnastique Sensorielle

Mercredi soir de 18h15 à 19h15

Jeudi matin de 10h00 à 11h00

100 Avenue du Lac CHARAVINES



Actualité Eté et Automne

Cet été, l'atelier propose trois mercredis sous forme de stage à la journée de 9h00 à 17h00. Le prix du stage est de 45 €. Le 6 juillet modèle vivant réservé aux adultes. Le 13 juillet mouvement art expression (gymnastique sensorielle expression picturale) Le 20 juillet sortie nature le matin les bords du lac, l'après-midi initiation peinture (tempéra à l'œuf). Ils seront possibles suivant le nombre de participants mini 6 - maxi 10. Prière de s'inscrire à l'avance. Et pour l'automne, d'octobre à décembre exposition des travaux de l'année: salle du conseil de la Mairie de BILIEU.

Contact:

Florence ESCHAICH-PAQUIEN

Tél.: 04 76 06 63 07 - Port.: 06 72 81 40 22

E-mail: fliolio.paquien@orange.fr

Le comité de Jumelage de Bilieu

Ouvert à tous les Billantins

L'année 2010 a été, à l'heure du bilan, de l'avis des adhérents, une année pleine, réussie qui a vu se concrétiser les projets élaborés tous ensemble. Nous rappelons d'abord ce qui fait l'originalité du comité de jumelage : cette association loi 1901, officialisée en avril 2004 est la propriété de l'ensemble des billantins ! Elle puise son origine dans deux volontés municipales exprimées par les municipalités de BILIEU et de GHIFFA (cité balnéaire du lac majeur) et perdure par la réalisation de projets communs auxquels les citoyens de Bilieu et de Ghiffa sont associés. La charte approuvée en 2004 reste pour nous la référence, car il s'agit de « Développer par cette alliance des échanges culturels, touristiques, sportifs, scolaires, sociaux et économiques ouverts à l'ensemble des citoyens » Nous nous sommes interrogés à l'Assemblée Générale le 4 février dernier pour savoir si les principes de cette charte ont été honorés.

Rappelons-nous les temps forts de l'année écoulée :

Accueil des amis italiens les 28,29 et 30 mai 2010 : près de 30 personnes adultes et enfants nous rendent visite. Parmi elles des artistes et artisans d'art qui participeront de manière originale avec une exposition de grande qualité au Salon de l'artisanat et des artistes organisée par le Comité des fêtes. Une dizaine d'enfants italiens quant à eux rejoindront le vendredi leurs petits camarades billantins au Groupe Scolaire pour des activités scolaires ludiques avec à la clé un bon déjeuner pris ensemble au restaurant scolaire. Un grand merci aux enseignantes qui les ont accueillis et encadrés. Le samedi matin parcours d'orientation sur nos beaux sentiers de Bilieu pour les écoliers participant aux cours d'italien et leurs camarades italiens sous la houlette de Patrice Monard animateur jeunesse inter-communal, grande réussite avec des petits italiens très étonnés de voir « le vacce » (vaches).



Culture à l'honneur l'après-midi avec la visite d'une exposition de potiers à la Grange Dimière à Le Pin Fête conviviale le samedi soir commune avec le Comité des fêtes. Départ le dimanche après un solide déjeuner. Des amis italiens ravis de leur séjour et impatients de revenir.

À notre tour nous rendons visite à nos amis de GHIFFA les 3, 4 et 5 septembre. Accueil très chaleureux comme à l'accoutumée pour une trentaine de Billantins. Fêtes au village, repas champêtres, tourisme avec découverte pour beaucoup des îles Borromées, et plus tard spectateurs émerveillés à la grande fête des fleurs à Palenza. Ces trois jours ont défilé à la vitesse d'un éclair les souvenirs seront heureusement toujours là, les enfants billantins notamment ne sont pas prêts de les oublier.

Notre année d'activité s'achèvera le samedi 27 novembre avec le repas dansant : un grand merci aux participants, à Jeff Sapin à la sono qui officie bénévolement et bien entendu sans oublier le clou de la soirée : la vingtaine d'écoliers billantins venus nous ravir avec de belles chansons et comptines italiennes apprises grâce à Maria Carmella CUTILLO et à Marie Christine et Marc DHIEN guitariste à la hauteur des plus grands !

Autre activité cette fois régulière : des cours d'initiation à l'italien auprès des écoliers, cours qui ne peuvent exister que grâce au bénévolat et au dévouement de ses professeurs (voir sujet abondamment traité dans le précédent Petit Billantin).

Quels projets pour 2011 ?

Cette année 2011, il n'y aura pas d'échange institutionnel proprement dit: nos amis italiens préfèrent faire une pause pour cette année. Nous restons bien entendu en contact. Nous avons par ailleurs le plaisir d'annoncer une belle soirée cabaret pour le samedi 26 novembre 2011 avec une artiste de renom national! Nous aurons l'occasion de vous donner les détails d'organisation par affichage et voix de presse.

Suite à l'AG le bureau est reconduit ainsi:

BLASCO Guy: Président d'honneur

CAMPIONE Gérard: Président
 LERDA Jacky et DEBORDE Michel: Vice-présidents
 LERDA Françoise: Trésorière
 MANAUD Jean Pierre: secrétaire
 CAMPIONE Nadine: Trésorière adjointe

Il est à constater que la composition « familiale » de ce bureau doit évoluer. Le conseil d'administration souhaite très fort aller vers une structuration plus élargie. Que les bonnes volontés se fassent connaître, elles recevront un très bon accueil.

Gérard Campione, Président

Le Souvenir Français

« Le Souvenir Français », association nationale reconnue d'utilité publique depuis le 1^{er} février 1906, née en 1872, fondée en 1887, a pour vocation :

De conserver la mémoire de ceux et celles qui sont morts pour la France, au cours de son histoire, ou qui l'ont honorée par de belles actions, notamment en entretenant leurs tombes ainsi que les monuments élevés à leur gloire, tant en France qu'à l'Étranger.

La mémoire: Le souvenir Français entretient, rénove et fleurit, chaque année, plus de 130 000 tombes, restaure plus de 200 monuments, réalise quelque 40 stèles et monuments commémoratifs.

De transmettre: Le flambeau aux jeunes générations successives en leur inculquant, par le maintien du souvenir, le sens du devoir, l'amour de la Patrie et le respect de ses valeurs.

L'avenir: Le Souvenir Français organise des visites scolaires, avec leurs enseignants, sur les lieux de mémoire. Distincte des associations d'anciens combattants, car notre association se renouvelle sans cesse, sa mission n'étant pas limitée dans le temps, elle est ouverte à ceux et celles de tous âges et toutes nationalités.

Afin d'accomplir sa mission: Le Souvenir Français a besoin du concours de tous. À ce titre, il observe la plus stricte neutralité politique, confessionnelle et philosophique.

Comment peut-elle réaliser toutes ces opérations: Cette association peut réaliser tout cela, dans la plus stricte neutralité, uniquement avec des bénévoles, le produit qu'elle recueille auprès de tous ces adhérents, des dons, des legs et le produit de la quête qu'elle effectue, le 1^{er} novembre, devant les portes des cimetières.

Adhérer au Souvenir Français: Votre générosité nous aidera à accomplir notre mission au service de la France et à soutenir notre action.

Nous recherchons des bénévoles: Afin de pouvoir représenter cette très importante association, dans toutes les communes implantées dans le canton de Virieu et dans votre commune, nous recherchons des adultes, bénévoles, ainsi que des enfants en âge scolaire. **Présenter votre candidature de bénévoles, totalement neutre, à l'adresse mentionnée ci-dessous:** Le Souvenir Français - 1028, route de Charavines - 38 850 BILIEU et pour nous aider à accomplir, dans la plus stricte neutralité, ce devoir de mémoire :

Nous souhaiterions que des jeunes puissent se regrouper, afin de constituer un comité de jeunes seul à même de poursuivre, dans le temps, ce devoir de mémoire, et nous remplacer, également, quand le moment sera venu. **Participez financièrement à cette remise en état ainsi qu'à toutes les commémorations qui vont se dérouler jusqu'au mois de décembre 2011 inclus.**

Information:

Avec votre participation et celles de la Mairie de votre commune, nous allons prochainement remettre en état le Monument aux Morts de votre commune. Quand la Mairie aura créé un carré militaire, afin d'y transférer les tombes de Militaires et de Résistants, Morts pour la France, totalement abandonnés, le comité cantonal du Souvenir Français, prendra en charge ce très important symbole, et l'entretiendra régulièrement, dans le temps.

Nous souhaiterions également, que l'ensemble des habitants de BILIEU participent à toutes les commémorations Patriotiques qui vont se dérouler, sous l'égide de la Mairie, des Associations d'Anciens Combattants et du Souvenir Français, jusqu'à la fin de l'année 2011.

À nous le Souvenir - À eux l'Immortalité.

« El flamenco rosa »,

la passion du Flamenco

Forte de ces cinq années d'existence, l'association loi 1901, « El flamenco rosa » fait perdurer la tradition du flamenco, autour du lac de Paladru, avec toujours autant de passion.

Au fil du temps, l'association a su se développer et s'entourer de professionnels qualifiés pour assurer, dans la joie et la bonne humeur, le meilleur apprentissage possible de cet art à ses membres. L'association met un point d'honneur à ce que les professeurs engagés soient diplômés de flamenco pour que cette danse reste avant tout un plaisir mais sans pour autant négliger les bases fondamentales notamment pour les petits où le maintien est très important au niveau du dos et de la posture.

Par notre affiliation à la Fédération Française des Sports, nous confirmons notre souhait de faire connaître et d'instaurer le flamenco comme un sport à part entière au même niveau que d'autres danses latines telles que la salsa, le tango...

Le flamenco est un art ouvert à tous, de 7 à 77 ans. Amateurs ou passionnés, vous serez accueillis pour découvrir ou faire partager notre passion commune. Pour ce faire l'association a mis en place plusieurs cours adaptés à tous les niveaux, Amélie RODRIGUEZ (cours de Sévillanes et de flamenco des petits), Estéban GUARINOS (cours de Sévillanes débutants), Laura GROSSO (cours de flamenco débutant, intermédiaires et avancés) qui vient chaque mois d'Espagne. Nous avons également mis en place, une fois par mois, des stages d'initiation.

L'association travaille en partenariat avec les Mairies du tour du Lac tel que Paladru, Montferrat, Charavines, Oyeu, Fitialieu..., dans le but de participer au développement des animations des communes situées aux alentours du Lac.

Soutenu par le pays Voironnais, nous souhaitons fédérer l'ensemble des associations autour du Lac dans le but de dynamiser d'avantage le territoire. Déterminés à entamer ce projet avec nos moyens, nous nous représentons dans différentes manifestations tout au long de l'année notamment lors de nos spectacles de fin d'année où nous prenons plaisir à vous dévoiler nos chorégraphies comme lors de la représentation



du 5 juin 2010 où nous avons rassemblé plus de 520 personnes avec en première partie le groupe « Fuego de Rumba ». Nous travaillons déjà sur notre prochain spectacle qui aura lieu le 11 juin 2011 à la salle des fêtes de CHARAVINES, sur réservation.

Avec son projet ambitieux, l'association a su séduire un grand nombre de professionnels du flamenco et nous a donné l'opportunité de faire des rencontres exceptionnelles et inoubliables comme par exemple Manitas de Platas, Fuego de rumba, Chico les Gipsy et bien d'autres encore. N'hésitez pas à consulter notre site internet dans la rubrique « porto folio ».

L'association peut intervenir dans divers événements comme les mariages, anniversaires... n'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement :

Association EL FLAMENCO ROSA

Site : www.elflamencorosa.fr

Tél. : 06 42 79 03 13

E-mail : elflamencorosa@live.fr

Courrier : BP 8 – 38 850 CHARAVINES

La salle de danse se trouve dans l'ancienne école de Charavines, face à la boulangerie (rue principale). Nos 55 adhérents ainsi que les membres du bureau s'investissent pleinement pour concrétiser ce projet.

Membre du bureau de l'association :

Nathalie IASPARRO (Présidente), Victor Dominique MARTELLO (Vice-Président), Nadine HENRI (Trésorière), Valérie VINAY (Trésorière Adjointe), Julie ROBLES (Secrétaire), Johanna MATEU (Secrétaire Adjointe), Philippe VINAY (Responsable Logistique)

L'association ADMR DU LAC BLEU est un groupe d'entraide et de solidarité dont le projet est d'apporter des services à domicile sur les 4 communes de Le Pin, Biliou, Charavines et Paladru. Pour atteindre l'objectif de permettre à tous de « bien vivre chez soi », l'Association peut compter sur ses Bénévoles et ses Salariés.

* **les bénévoles, au nombre de 25, assurent l'accueil,** sont à l'écoute des personnes qui sollicitent une aide, définissent avec elles le service dont elles ont besoin, le confectionnent sur mesure et le font évoluer si nécessaire. Les services proposés couvrent tous les aspects de la vie quotidienne tels que, courses, garde d'enfant, transport, ménage, repassage, aides diverses et aussi ceux que nécessite l'arrivée de difficultés passagères ou permanentes tels que aide au lever, aide à la toilette, repas à domicile, gardes de nuit... Les bénévoles animent la vie de l'association et en assurent la gestion, identique à celle d'une petite entreprise de 22 salariés. Les bénévoles sont aidés également par de nombreux sympathisants du tour du lac qui les soutiennent et les aident ponctuellement.

* **les salariés ont plusieurs fonctions:** la secrétaire assure les permanences aux heures d'ouverture du bureau et l'aide aux bénévoles dans la gestion administrative; les aides à domicile: les travaux courants d'entretien de la maison; les auxiliaires de vie: l'aide dans les actes essentiels de la vie (aide à la toilette, à la mobilité, à l'alimentation...) pour les personnes en situation de dépendance; et enfin la technicienne d'intervention



sociale et familiale: le soutien éducatif, technique et psychologique pour les familles en difficulté.

L'activité 2010, d'un niveau proche de celui de 2009 c'est-à-dire autour de 20 000 heures d'intervention s'est poursuivie en préparant une échéance importante au premier trimestre 2011: l'audit de certification à la norme AFNOR NFX50-056 « service à la personne ».

ADMR du Lac Bleu

890 rue principale 38 850 Charavines

Tel: 04 76 55 71 82

E-Mail: admrdulacbleu@orange.fr

Président: Georges Chalandré

Accueil: lundi de 14h00 à 18h00 et du mardi au vendredi de 8h30 à 11h00.

Secrétariat: Sandrine Mariotti

Contact à Biliou: Renée Lambert tel: 04 76 06 62 17

Appel à Générosité

Afin de financer un stage de travail de la voix pour la chorale, de remettre en état nos pianos et d'investir dans du nouveau matériel, l'association Do Ré Mi Fa Sol Lac a besoin de fonds. C'est pourquoi nous faisons appel à votre générosité. N'hésitez pas à venir vous joindre à nous lors de nos différentes manifestations

Prochaine manifestation:

Le 17 juin pour la fête de la Musique. Nous comptons sur vous. Faites votre tri de printemps avant l'heure et appelez-nous: 04 76 06 34 28. Par avance MERCI.



Association Ninon Soleil

Aide aux enfants gravement malades



Site: ninonsoleil.org

E-mail: ninonsoleil@wanadoo.fr

Cet article, retrace pour vous les événements de l'association en 2010 et 2011 et vous présente nos actions futures. L'association Ninon Soleil remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à nos manifestations.

La fête de Ninon Soleil symbole fort de votre attachement à notre association. Une journée exceptionnelle, un Soleil chaud et radieux. Et toujours cette ambiance si particulière, un lien magique qui nous relie les uns aux autres, une complicité intense, des instants de partage et des rencontres toujours aussi fortes.

Un autre moment fort: « **Marathon Ekiden de Grenoble** » 14 équipes Ninon Soleil, 96 coureurs, essentiellement composées de billantins. Nous remercions de tout cœur nos coureurs et supporters. C'est dans ces occasions que les mots d'entraide, de solidarité et d'amitié prennent encore plus de sens. Et c'est, avec grand plaisir malgré la pluie, le vent et la difficulté de la course que tous les coureurs ont participé à cette épreuve. Nous courons pour nous retrouver, pour l'association et en pensant à Ninon qui nous guide dans notre combat pour les enfants malades. Nous serons encore plus nombreux l'année prochaine, avis aux amateurs!

En avril 2010, à l'initiative de **l'équipe de rugby des pompiers de l'Isère**, la rencontre Isère/Loire au stade de Tullins. L'ambiance sur et hors terrain fut très chaleureuse. Encore merci aux pompiers, à la municipalité et au service des sports de Tullins qui nous a très gentiment accueillis.

Et puis il y eut la Chasse à l'œuf, la rando VTT, le Week-end associatif à Buis les Baronnies, l'UTMB 2010 par Cécile, le marché de Noël. Le petit théâtre de Noël du Cheylas a organisé un spectacle pour les fêtes de Noël, les bénéfices ont été reversés à l'association.

Au sein du CHU de Grenoble

Nous continuons, les « **Perles de Ninon, Perles du Courage** ». Cette année 2010/ 2011 Ninon Soleil est particulièrement fière d'avoir reçu 2 prix d'une très grande importance pour les associations qui œuvrent auprès des enfants malades et de leur entourage. Il s'agit d'un prix de la part des « Pièces Jaunes » et d'un prix de « l'INCa » (Institut National contre le Cancer) Deux très belles reconnaissances pour « Les Perles de Ninon, Perles du Courage » qui chaque jour, « collier faisant », permettent aux enfants, aux parents, aux frères et sœurs, d'avancer sur le chemin de la maladie. Merci aux Pièces Jaunes et merci à l'INCa pour ces prix et subventions qui nous vont droit au cœur.

Nous poursuivons, **l'atelier d'art-thérapie** pour les ados, qui apporte beaucoup dans l'expression des jeunes sur leur maladie, leurs souffrances, leurs peurs mais aussi leurs Espoirs.

Et toujours nos subventions aux Clowns de « Soleil Rouge », à l'école de l'hôpital, et à la formation des puéricultrices aux soins palliatifs.

Le Don de Moelle Osseuse

Cette INCROYABLE très bonne nouvelle.

Il existe à Biliou, une histoire très singulière qui lie ses habitants, le don de moelle et Ninon Soleil.

Noémie, sœur de Richard a donné sa moelle début octobre !!! 2 Donneurs dans la même famille c'est tout simplement incroyable !! 6 donneurs sur un village de 1 000 habitants...

Nous sommes plusieurs à penser en dehors de toute rationalité et toute croyance qu'il y a un petit soleil qui veut réchauffer des vies...

Nous avons fait un film sur le don de Noémie que nous avons montré lors de notre assemblée générale.

Nos Interventions au collège la Garenne: l'association intervient auprès des élèves de 3e dans le cadre de leurs cours de SVT pour une information sur le don de moelle osseuse. Interventions qui se poursuivent en 2011.



Les événements 2011 : Le 12 février nous avons fait une info don de moelle place de Verdun avec les jeunes de l'IUT GEA + don du sang

Au mois de mars, nous avons participé à la semaine nationale sur le don de moelle osseuse. Nous avons tenu le stand des veilleurs de vie à Grenoble avec l'EFS, pendant deux jours.

Le 16 avril, Noémie, Marion, Lætitia, et Ninon Soleil, en partenariat avec France Moelle Espoir, L'EFS et L'agence de la Biomédecine, ont organisé une nouvelle Campagne de Recrutement de donneurs de moelle osseuse à Saint Marcellin. Ces 3 jeunes filles venues s'inscrire le 19 septembre 2009 à Biliou, actuellement en Bac Pro et, ont choisi comme épreuve pratique « une campagne de recrutement de donneurs de moelle osseuse » sous le tutorat de Ninon Soleil. C'est

une démarche pleine d'espoir pour les associations. 65 nouveaux donneurs, dont une grande majorité de jeunes, sont venus s'inscrire. Ce fut une belle journée très enrichissante humainement.

Pas de chasse à l'œuf cette année mars et avril étant vraiment chargés en interventions sur le don de moelle osseuse.

Les événements en projet :

18 juin - balade VTT Ninon Soleil avec 2 parcours : une balade familiale autour du lac et une balade plus sportive dans les collines suivies d'un apéro. Sans stress et en toute convivialité. Rendez-vous à 9h00 le 18 juin, devant le restaurant les délices de Medhi. Pour s'inscrire : ninonsoleil@wanadoo.fr

10 septembre - Fête de Ninon Soleil au stade de Grand Bois : parades-cortèges autour du lac en musique... hip hop, poneys, voitures américaines, maquillage, tombola, lâcher de ballons, restauration, bar...

À vous tous encore un immense MERCI pour les enfants gravement malades. Plus que jamais, pour les enfants malades, restons mobilisés et solidaires

A tous merci et à bientôt

L'équipe de Ninon Soleil

Les Chiens du Lac Bleu

Sophie Millard crée à Biliou l'association Les Chiens du Lac bleu.

Née de son amour pour les chiens, son but est de contribuer au développement de relations harmonieuses et joyeuses entre maîtres et chiens...



L'association « Les chiens du lac bleu » propose, parmi ses multiples actions, des sorties avec maîtres et leurs chiens afin de partager un moment agréable et conviviale entre les habitants du Tour Du Lac. L'objectif de ces rencontres est d'inciter les maîtres à sortir et promener leurs chiens et ainsi de favoriser leur socialisation. Régulièrement, l'association « Les Chiens du Lac Bleu » fait appel à une éducatrice-comportementaliste pour conseiller et éclairer les propriétaires sur le comportement de leurs chiens mais aussi, sur leur propre comportement. C'est utile, éducatif et toujours guidé par la bonne humeur et la simplicité l'objectif de cette association étant, avant tout, de passer de bons moments de rencontre et de partage dans un environnement naturel, entre voisins de rue et de village.

Le Blog : <http://chiensdulacbleu.blogspot.com/>

Le mail : chiensdulacbleu@orange.fr

Association Culturelle et artistique OVA

Vous avez pu apprécier les œuvres exposées depuis quelques mois par les élèves de l'association. En début d'année Aurore, Nadine et Hélène ont partagé leurs travaux au crayon graphite et au crayon de couleur. Depuis le mois d'avril et jusque fin juin vous pourrez voir les travaux de Danièle, Janine, Madeleine, Nicole dans un travail multitechnique, et dans des recherches de styles différents.

La saison prochaine à partir de janvier vous pourrez découvrir les travaux de 2 Ados, Clément et Laura d'une part, suivis des travaux de tous les autres enfants et peut-être aussi une étude de portrait. **Tous les Billantins sont cordialement invités aux vernissages.**

Une sculpture différente est posée chaque trimestre dans la salle du conseil. Vous avez vu **Libertude**, lors de la première exposition **Bouquets, Jurassiccorp et le retour** lors du 2e vernissage. Vous pourrez voir **la légende des bébés** jusqu'à la fin juin.

Cette année à la salle Pinéa, l'OVA a animé deux cours « enfants/ados » le vendredi de 17h30 à 19h00 et de 19h00 à 20h30 et un cours adultes, le mercredi soir. Mais vous pouvez choisir le créneau adulte du mardi à Paladru et celui des enfants le mercredi fin d'après midi à Velanne. Les séances 2011/2012 reprendront en octobre 2011 même salle en principe. Les inscriptions se font en septembre mais vous pouvez vous pré-inscrire à présent.

Stages « Découverte » de juin (Les 3 dernières semaines), proposés à tous :

Adultes, Ados et enfants à partir de 10 ans

- « Huile, au couteau et au chiffon » : Le mercredi de 20h15 à 22h30 à Bilieu
- « Aquarelle technique en négatif » : le mardi de 14h30 à 18h00 à Paladru

Enfants Ados

- « Technique égyptienne » le vendredi de 18h45 à 20h30 à Bilieu

Contact :

Tél. : 0476 55 62 24 ou au 06 67 52 78 90

(laissez un N° fixe sur répondeur ou par SMS pour être rappelé en soirée.)

Mail : contactova@yahoo.fr et ova@laposte.net

Il était une fois... des crayons.

Il y avait le Roi. Le Roi était zen et se tenait droit.

Il faisait la loi. Un peu comme Salomon.

...Il était Roi des crayons !

Avec sa mine Noire il jouait avec le Blanc pour les mettre en valeur.

À sa droite régnait le Bleu toujours au garde à vous, aux ordres de tous les labours,

Et puis à gauche le Rouge, pas toujours commode et grand correcteur.

Et enfin... Il y avait la cour. La cour du Roi... Avec le Jaune un peu orgueilleux

Jouant au Roi Soleil et qui, parfois, pour se mettre au vert mangeait du Bleu.

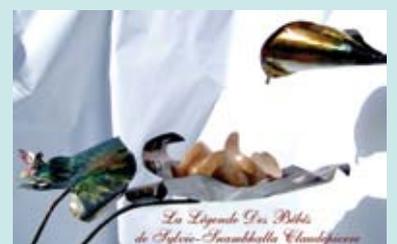
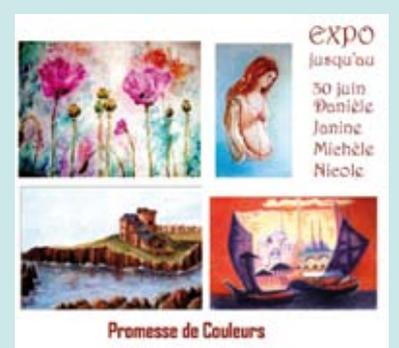
Le marron qui se faisait toujours avoir et que l'on prenait en otage

Pour servir les autres, ceux qui faisaient le ciel, les nuages, les orages

La mer, l'herbe, les arbres, les collines, les montagnes, les fleurs, le blé.

Mais tous, mêmes fiers et droits comme des I, de peur... tremblaient

Devant Mademoiselle Blanche, car d'un coup, d'un seul elle pouvait les effacer.



Aventure théâtrale pour les écoliers de Billeu

« Alice, oiseau de passage », extrait d'Alice pour le moment de Sylvain Levey, est le fruit d'un travail artistique mené conjointement par deux comédiennes de la compagnie Ariadne et les enseignantes Mélanie Constant et Béatrice Casel.

L'aboutissement du projet est de se produire. Les élèves de CE1 et CE2 ont donc présenté leur spectacle sur la scène du grand Angle. Après avoir surmonté leur trac, nos artistes très enthousiastes ont ravi le public enchanté par la prestation des jeunes créateurs.



Sourire de l'âge d'or

Créé en 1980, ce Club vient de renaître, après trois ans d'interruption, et après la présidence de Suzanne Jacquin, jusqu'en 2008.

Un courrier a été adressé aux 250 Billantins de 60 ans et plus, soit le cinquième de la population de notre commune.

Réunis en Assemblée générale le 14 avril 2011, les intéressés ont élu un Bureau: Président: Roland CHARTON. Vice président: Dominique COLLET BEILLON. Trésorier: Jean-Paul LACROIX. Trésorière adjointe: Aline SERRANO. Secrétaire: Michèle Broduries

Des réunions ont lieu tous les quinze jours, de 14 à 17h 00 à la salle PINEA, (ancienne école maternelle):

14 juin, 28 juin, 12 juillet, 6 septembre, etc. Pour bavarder, jouer (belote, scrabble, etc.) Et ainsi mieux nous connaître. Il n'est pas trop tard pour nous rejoindre. Vous serez les bienvenus, pour un repas au restaurant, une sortie d'un jour, un concours de belote, un après-midi théâtre.

Cotisation annuelle:

20 €, assurances, réduction des frais de participation à une activité et adhésion à l'association des Aînés ruraux.

Alors, à bientôt ?

Renseignements auprès de Michèle Broduries

Tél. : 04 76 06 62 36



Happy Dance est une association située sur Bilieu. Deux professeurs diplômés d'état, passionnés et désirant transmettre la danse aux enfants et aux adultes dispensent leurs cours.

Nous accueillons les tous petits à partir de 3 ans 1/2. Nous proposons des cours de Modern Jazz débutants ou confirmés, des cours Adultes découverte où plusieurs danses sont abordées au cours de l'année; Afro Jazz, Batchata, Dance... Une nouveauté arrive l'année prochaine avec l'arrivée d'un professeur proposant des cours de Ragga, House Dance, Bogaloo...

Notre Gala s'est tenu le 28 mai dernier à la salle des fêtes de Oyeu, vous pourrez également nous retrouver à l'occasion de la fête de « Ninon soleil ».

Magalie et Julie, les 2 professeurs diplômés d'État, accueillent une centaine d'élèves (les enfants dès 3 ans ½ et les adultes) chaque semaine, les lundis, mardis et jeudis soirs à la Salle Chamechaude de Bilieu.

Happy Dance

Les adhérents viennent principalement du Tour du Lac, mais aussi, de Virieu, St Ondras, et même Saint-Geoire en Valdaine!

L'association HAPPY DANCE s'autofinance depuis sa création en 2004. Le bureau se compose aujourd'hui de 8 membres bénévoles, et peut toujours compter sur le soutien de la Mairie de Bilieu pour la disponibilité de son personnel et de ses élus, et de la mise à disposition de la salle de danse.

Pour tout renseignement:

Port. : 06 20 74 18 93 - Port. : 06 12 92 07 12

Site : <http://happydance-bilieu.wifeo.com>



Gym et Balades à Bilieu

Les cours de Gym douce et de Gym tonique que nous avons la chance d'avoir dans notre petit village continuent à satisfaire pleinement toutes les personnes qui y assistent.

En Gym douce, notre professeur, Michel, nous fait travailler dans une ambiance conviviale et décontractée: grâce à son savoir faire, nous assouplissons, nous musclons, nous étirons, nous oxygénons... sans jamais ressentir de courbatures.

En Gym tonique, Esther fait le bonheur des participantes par son énergie communicative. De l'action, du mouvement, du rythme: une partie de la recette pour rester en forme.

Savez-vous aussi que vous pouvez vous balader en groupe, ponctuellement ou régulièrement? Faire de nouvelles connaissances, discuter, rompre la solitude: c'est tous les vendredis, et c'est gratuit...

Pour les balades: rendez-vous à 13 h 30 précises devant la mairie de Bilieu, retour prévu aux alentours de 16 h 30.

Gym douce: le Mardi de 9 h 30 à 10 h 30 et/ou le Jeudi de 10 h 15 à 11 h 15 à la salle Chartreuse.

Gym tonique: le Jeudi de 19 h 30 à 20 h 30 à la salle Chartreuse également.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le 04 76 65 37 72 ou le 04 76 55 66 32 ou le 04 76 55 73 61

Liste électorale

Pour voter, l'inscription est obligatoire sur la liste électorale du lieu de domicile ou de résidence. Cette inscription permet de recevoir sa carte d'électeur et de connaître l'adresse de son bureau de vote. Vous pouvez vous inscrire jusqu'au 31 décembre 2011 au secrétariat de mairie de Bilieu, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Sont concernées les personnes de nationalité française ou ressortissants européens étant nouvellement installées sur Bilieu ou ayant atteint l'âge de 18 ans au plus tard le 29 février 2012, ainsi que toutes celles non inscrites sur la liste électorale.

Prochaines élections :

Élections présidentielles :

1^{er} tour le 22 avril 2012 - 2^e tour le 6 mai 2012

Élections législatives :

1^{er} tour le 10 juin 2012 - 2^e tour le 17 juin 2012

Le recensement militaire

Les jeunes gens, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et la fin du mois suivant. Cette démarche peut toutefois être effectuée dès le 1^{er} jour du mois de leur 16^e anniversaire. Se munir du livret de famille et d'une pièce d'identité.

Les pharmacies de garde

Pour connaître la pharmacie de garde, appeler le numéro unique suivant : 04 76 91 10 99

Les numéros d'urgence

SAMU	15
Police	17
Pompiers	18
Appel d'urgence européen.....	112
Accueil sans abri.....	115
Enfance maltraitée	119
Centre anti-poisons de Lyon	04 72 11 69 11

Les déchetteries

Site de Le Pin – Horaires d'ouverture :

Les lundis, mercredi, vendredi de 14 h 00 à 18 h 30
Le samedi de 9 h 00 – 12 h 00 et de 13 h 30 à 18 h 00

Site de Montferrat – Horaires d'ouverture :

Les mardis, jeudi, vendredi de 14 h 00 à 18 h 30
Le samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 18 h 00

Utilisation des appareils bruyants :

L'arrêté préfectoral du 3 avril 1990 a fixé la réglementation en matière d'utilisation des appareils bruyants :

Les jours ouvrables de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30
Les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00
Les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00

ÉTAT CIVIL

Naissances

ALLIER Leslie.....	le 25 juin 2010
BAKHTI Kélia.....	le 17 mai 2010
BÉHAL Louisa	le 23 février 2010
BROUTIN Emy	le 28 juillet 2010
CUSIN-MERMET Lola.....	le 25 octobre 2010
DEL YELMO Sacha	le 14 mars 2010
DEMELEMESTRE Soline.....	le 12 juin 2010
GOSELIN Camille	le 2 mai 2010
GRIFFON--CASTALDO Typhaine .	le 27 août 2010
JOULAIN Louka	le 12 septembre 2010
PONÇON Romain.....	le 24 janvier 2010
VIALATTE Clémence	le 16 avril 2010

Mariages

FLANDIN Gaylord et BOUILLOT Amandine	le 21 août 2010
---	-----------------

Décès

BROCHIER Georges	le 19 avril 2010
PERRODIN Pascal.....	le 30 novembre 2010

« Suivant les dispositions de l'article 9 du Code Civil, aux termes desquelles chacun a droit au respect de la vie privée, ne sont publiés que les actes pour lesquels nous avons eu l'accord des intéressés ou des familles. »

À la demande du maire, un espace « libre expression » sera réservé dans les pages du journal « Le Petit Billantin » aux élus de l'opposition ainsi qu'aux élus de la majorité Municipale.

Expression de l'Opposition Municipale

Depuis 6 mois les 7 élus du groupe environnement solidaire, bien que minoritaires, se sont fait l'écho, au sein du conseil municipal et dans les commissions, de la volonté de changement exprimée par les billantins lors des élections complémentaires de novembre 2010. Nous avons œuvré avec le souci constant de privilégier l'intérêt de la commune sur les considérations partisans, sans jamais nous enfermer dans une posture d'opposition systématique à la fois stérile et dommageable pour le village. Ainsi, à chaque fois qu'elles nous ont semblé pertinentes et utiles nous avons voté les délibérations proposées par la municipalité. C'est cette attitude équilibrée et responsable que nous avons adoptée lors de l'examen des différents sujets suivants :

Le budget communal

Après avoir reçu l'assurance de la part du receveur que les finances communales étaient en mesure de supporter de nouveaux emprunts, **nous avons voté pour :**

- ▀ le budget d'investissement permettant de financer : la réfection du toit de l'église et l'achat d'un bien pour la réalisation d'un projet collectif.
- ▀ Les délibérations autorisant la municipalité à lancer les travaux de réfection du toit de l'église

Nous avons voté contre :

- ▀ le budget de fonctionnement
- Pourquoi ? il comportait :
- le maintien des indemnités du maire et des adjoints
 - un budget alloué au CCAS insuffisant
- ▀ l'augmentation des impôts locaux, alors que :
 - le budget est équilibré sans cette augmentation
 - Monsieur le Maire avait promis qu'ils n'augmenteraient plus jusqu'à la fin de son mandat.

Le Plan Local d'Urbanisme : PLU

Nous avons défendu les principes suivants :

- ▀ La transparence : les citoyens sont en droit d'avoir un maximum d'informations sur leur prochain cadre de vie.
- ▀ La participation de la population : d'où le questionnaire que nous vous avons envoyé
- ▀ La défense des espaces naturels : nous avons obtenu le maintien en zone naturelle protégée du terrain dit « le golf » au bord du lac.

- ▀ Le respect du schéma de secteur du Pays Voironnais et du SCOT

- ▀ La création de cheminements cyclables et piétonniers : demande prise en compte lors de la dernière réunion du PLU

Le fonctionnement des institutions communales

- ▀ Nous sommes intervenus à plusieurs reprises au sujet de la situation du 3^e adjoint en charge du tourisme, qui n'a pas réellement exercé ces fonctions depuis son élection par le conseil municipal en septembre 2010 : le traitement des dossiers s'en trouve considérablement retardé et il est anormal qu'un adjoint qui perçoit des indemnités n'effectue pas les tâches qui lui ont été confiées.

- ▀ Nous œuvrons pour un dialogue constructif au sein des différentes commissions, ceci n'est pas toujours possible et nous le déplorons.

- ▀ Le dialogue avec la population nous semble un paramètre incontournable : nous avons demandé à disposer d'une salle communale une fois par mois pour organiser une permanence des élus de l'opposition : cette demande a été rejetée par la majorité municipale.

Les affaires scolaires

Il nous semble essentiel que les différents partenaires de l'école : parents, élus, enseignants se mobilisent « ensemble » afin d'obtenir la création de la 7^e classe afin que les enfants puissent bénéficier des meilleures conditions possibles d'enseignement. Dans cette affaire nous regrettons le manque de clarté et les atermoiements de la majorité. La politique scolaire est étroitement liée aux décisions prises dans le domaine de l'urbanisme. Le nombre d'élèves inscrits étant dépendant de l'évolution démographique de notre village.

Malgré les difficultés rencontrées, nous continuerons à œuvrer pour le mandat que vous nous avez donné lors des dernières élections de Novembre et nous vous remercions tous pour la confiance que vous nous accordez.

Nous restons à votre écoute soit en nous contactant directement par mail : environnement.solidaire@gmail.com

Libre expression de la majorité municipale : Droit de réponse

Voici bientôt une année, un courrier, à la signature de Michel Budillon, avait circulé dans vos boîtes à lettres.

Ce courrier, portait à mon égard des critiques offensantes. J'avais pris la décision de faire valoir mon droit de réponse à l'occasion de la parution d'un prochain numéro du journal municipal. Soyez assurés cependant que je ne désire pas amplifier cette attaque pour lui donner une dimension qu'elle n'a pas, mais simplement apporter là, un éclairage sur une accusation rendue publique.

De quoi s'agissait-il ?

Michel Budillon dénonçait mon manque de démocratie et m'incriminait de faire de la politique. Je voudrais à cet égard faire observer qu'étymologiquement, « faire de la politique » se traduit par : s'occuper des affaires de la cité. Personnellement, je crois profondément, que s'engager politiquement signifie exercer ses droits de citoyens. J'irais même à ajouter que je ne comprends pas comment on peut ne pas faire de politique, ne pas avoir d'opinion, ne pas s'intéresser à l'intérêt général lorsqu'on se présente à une élection. Je ne vois pas comment il est possible de faire autrement.

Qu'on le veuille ou non, la vie municipale passe par un engagement politique.

Pour la grande majorité des élus, choisir de servir en politique, et notamment en qualité de Maire, est avant tout une passionnante aventure humaine. Certes, comme toute aventure humaine, ce choix est loin d'être un long chemin paisible et le candidat ne l'ignore pas. C'est en toute conscience pourtant, et en toute connaissance des difficultés que je me suis engagé sur cette voie. La vie collective me tient à cœur et le sort de mes concitoyens ne me laisse pas indifférent. Faisant partie de la société j'ai une opinion sur les différents thèmes qui la concernent. J'apporte ma contribution et j'en suis fier.

Je n'ai jamais souhaité être maire pour le plaisir d'être maire ni pour faire la guerre à qui que ce soit, et me suis toujours appliqué à faire passer la fonction avant l'homme. Je m'efforce toujours de lutter contre la pratique d'une politique de complaisance, celle-là même qui se contente de dire « oui oui » à tout et à tous pour avoir la paix sociale mais, qui en même temps, laisse les projets et les promesses se transformer en oasis dans le désert. Rien ne poussera sur un terrain mille fois arpenté. On ne peut continuellement se contenter d'esquisser des pistes de réflexion sans jamais annoncer de mesures concrètes et sans penser à de nouveaux projets.

Quel est le pire, les débats stériles ou l'efficacité des actes ? En ce qui me concerne j'ai choisi. Voici pour ma part l'idée que je me fais de la démocratie et du travail en équipe. Une équipe envers laquelle je suis respectueux des libertés et des responsabilités de chacun et que je continuerai toujours à associer aux décisions prises pour le bien de la Commune. La démocratie est, et restera, mon objectif fondamental.

La démocratie est un thème souvent traité, et plus souvent hélas, mal traité par des orateurs faisant l'amalgame entre intérêt général et intérêt personnel. Il semblerait que nous vivons un climat de précampagne et qu'à l'approche de l'enjeu qui se profile à l'horizon de 2014, certains se complaisent déjà dans les intrigues.

Michel Budillon me reprochait de pratiquer une politique électoraliste ? Je rétorquerais que je suis ouvert à la critique si celle-ci est justifiée, constructive, si elle offre la possibilité d'aller plus loin dans une idée, de la consolider et de combattre l'immobilisme. Mais si elle n'est qu'uniquement vide de sens, avec comme seul vecteur celui de déstabiliser, si elle est surcotée par un sentiment qui ne s'exprime que dans une perspective de destruction, alors je choisis dans ce cas de l'ignorer. Il n'est, hélas, guère de domaines où les débats ne se heurtent aux contraintes électorales.

Alors ? Un maire politicien ? Pourquoi pas si c'est pour le bien de la commune et de tous les billantins.

Jacques Mercatello
Maire

Calendrier des fêtes

Juin

Vendredi 17 juin Fête de la musique Groupe Scolaire Petit Prince ... Do Ré Mi Fa Sol Lac
..... et Comité des Fêtes

Samedi 25 juin Kermesse Groupe scolaire Petit Prince Sou des Écoles

Juillet

Samedi 2 juillet à 22 h 00 . Feu d'artifice Stade du Grand bois Comité des fêtes/FCB

Août

Samedi 13 août Concours de pétanque... Camping.....Regards Billantins

Septembre

Samedi 10 septembre... Fête de Ninon Soleil Stade du grand Bois Ninon Soleil

Samedi 17 septembre... Vente de Brioches CCAS

Octobre

Dimanche 2 octobre... Randonnée.....Regards Billantins

Vendredi 21 octobre... Halloween Espace Chartreuse.....Sou des Écoles

SARL **B.M.D**

BILIEU

Daniel BOUTEILLON
06 84 50 06 38

Maçonnerie Générale

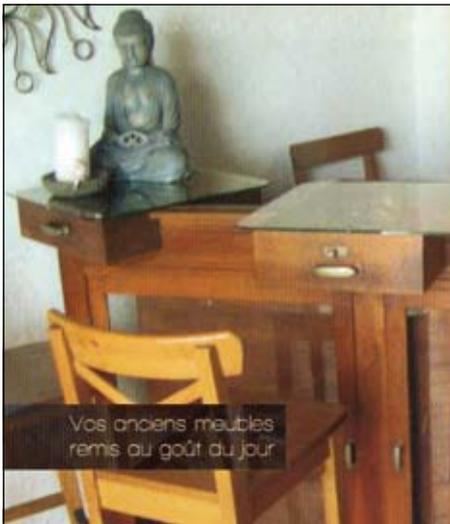
bmd2@free.fr



ENTREPRISE
MOULIN-CHABANNE
LA BATIE-DIVISIN - 38490 LES ABRETS

RAMONAGE DEGROUONNAGE

Tél. 04 76 32 05 76 Port. 06 08 98 73 26



Vos anciens meubles
remis au goût du jour

Contact PRO

Plâtrerie • Peinture • Carrelage • Parquet • Faïence • Béton ciré
Déco murale • Aménagement extérieur • Cuisine & SaB

"Toutes ces mises en œuvres seront réalisées avec le plus grand soin.
Vos goûts et désirs seront mis en valeur et en harmonie grâce à nos conseils..."

SARL Contact PRO - 38850 BILIEU • victorien.joulan@orange.fr • 06 81 17 73 47